

ÉDITORIAL

Analyser l'actualité à travers leur programme d'HGGSP, tel demeure le credo des élèves qui ont écrit dans ce numéro 3 de **Géopoliticus**.

Dessiner cette actualité avec un regard décalé ou caustique, c'est le pari que relèvent chaque fois nos dessinateurs.

Une actualité qui nous invite à analyser l'intérêt que les États accordent à l'organisation de grandes manifestations sportives : Jeux olympiques, Mondial de Foot et autres **compétitions sont en effet un enjeu géopolitique** qui prend de l'importance.

Mais si l'important est de participer, comme disait Coubertin, le faire en période électorale est vital au moment où la **démocratie semble fragilisée face aux dérives illibérales**.

Les **mirages de l'illibéralisme** semblent avoir la cote sur la planète mais le retour de l'état de droit en Pologne après les élections de décembre dernier nous montre que rien n'est perdu d'avance.

Tandis qu'on célèbre cette année les 50 ans du livre-phare de Soljenitsyne, **L'Archipel du Goulag**, le sort cruel réservé à Navalny nous rappelle que la Russie n'a pas abandonné ses vieux démons totalitaires.

Le **Moyen-Orient** a de nouveau retenu l'attention des élèves de spécialité HGGSP tant la situation y est préoccupante. Le spectre d'un nettoyage ethnique menace, à l'heure où, **au Rwanda, on commémore le trentième anniversaire du génocide**.

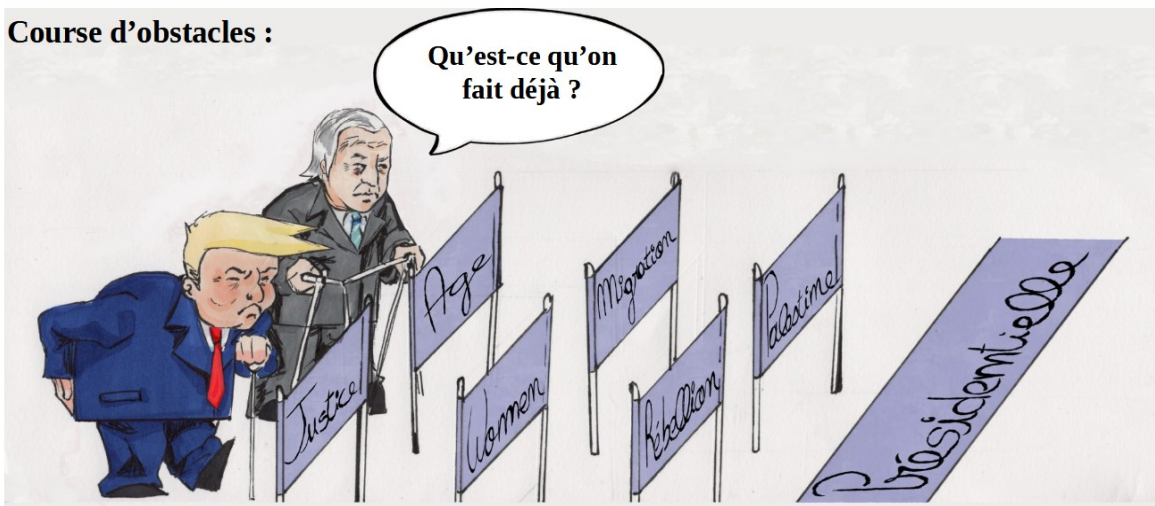
Enfin, dans ce numéro, nous invitons pour la première fois des élèves de Seconde à écrire dans nos colonnes : ils seront nos **honorables correspondants** et sont à ce titre les bienvenus.

Enfin, pensez à aller voir nos dessins au CDI, dans l'exposition « **La valise diplomatique en cartoons** ». Bonne lecture !

Pierre Lhuintre et Jean-Louis Bonnafous, enseignants en HGGSP.

Sport et élections : L'important, c'est de participer !

Course d'obstacles :



Trump et Biden sur la ligne de départ !

Un dessin de Faustine Bouchet (PG4)

La planète vote en 2024

2024 sera une année électorale record. Pas moins de 4,1 milliards de personnes à travers le monde seront appelées aux urnes d'ici la fin de l'année. Cela représente près de la moitié de la population mondiale.

L'année 2024 promet d'être une période essentielle pour la démocratie mondiale, avec une série d'élections majeures prévues dans plusieurs pays. Selon les informations données par **Le Figaro du 8 janvier 2024** : "Plus de la moitié de la population mondiale en âge de voter sera appelée aux urnes dans l'année à venir". Parmi les événements politiques de cette année électorale, on retrouve en première ligne l'élection présidentielle aux États-Unis. Selon les détails fournis par **L'Yonne Républicaine du 27 décembre 2023** : "Le 5 novembre, des dizaines de millions d'Américains se rendront aux urnes pour désigner leurs grands électeurs" ; le duel entre le président démocrate sortant Joe Biden et son prédécesseur républicain Donald Trump sera donc scruté de près. Par ailleurs, **Le Figaro** annonce que "Vladimir Poutine doit être réélu à la présidence russe pour un cinquième mandat de six ans.", après des modifications

constitutionnelles, prolongeant ainsi son règne jusqu'en 2036. D'autres élections cruciales auront lieu dans des pays tels que l'Inde, le Mexique, le Sénégal et Taiwan, comme indiqué dans les deux articles. Ces scrutins joueront un rôle déterminant dans l'orientation politique de ces nations et auront des répercussions significatives à l'échelle mondiale. Néanmoins, des inquiétudes se maintiennent quant à la démocratie et à l'équité des élections, comme le souligne **Le Figaro du 8 janvier 2024** : "Des irrégularités, des pressions politiques et des inégalités d'accès aux médias sont signalées dans certains pays", remettant en question la légitimité de ces élections et suscitant des préoccupations sur l'avenir de la gouvernance démocratique.

Enfin, les élections européennes de 2024 représentent un moment important pour l'avenir de l'Europe [Lire notre dossier en pages intérieures]. Elles offrent l'opportunité de définir collectivement les priorités et les orientations politiques et de participer massivement à ces élections pour faire entendre les voix et façonner l'avenir de l'Europe ■



Un dessin de Tia Vincent

Lilou Potreau(PG02)

Nos autres dossiers : Europe, Rwanda, Palestine, Russie...



Une cérémonie d'ouverture atypique

La France va accueillir les JO avec une cérémonie d'ouverture inédite. En effet, le metteur en scène Thomas Jolly a décidé d'organiser une cérémonie hors stade au milieu du patrimoine parisien. 162 bateaux de délégations passeront entre le pont d'Austerlitz et le pont d'Iéna et défilent devant les monuments : Notre Dame, le Louvre, les Tuileries, le Grand Palais et la Tour Eiffel. Pour **Le Parisien du 26 juillet 2023**, un itinéraire merveilleux car « *c'est le long du fleuve que s'est construite l'histoire de France* ». Pour le CIO, « *un concept profondément français, humaniste* ». Sans nier les problèmes de sécurité posés, le CIO reconnaît que « *cela demande une organisation incroyable mais aussi de la générosité et de la compréhension des citoyens* ».

Justement, le maire de Saint-Denis s'inquiète dans **Le Monde du 17 novembre 2022** pour les « gens qui voient que tout bouge sauf pour eux ». Il espère que ce sera l'occasion de reconnecter Saint-Denis à la Seine et « rêve d'une base nautique avec pédalos, canoës sur le petit bras de la Seine [...] et des navettes fluviales régulières vers la Défense ». Enfin, la population attend beaucoup du « plan baignade » annoncé par la maire de Paris, Anne Hidalgo ■

par Germain Tregaro (S15)

Des J.O plus écolos pour 2024 ?

Pour juillet 2024, l'objectif est de faire des jeux olympiques les « premiers jeux compatibles avec l'accord de Paris sur le climat ». Comment y parvenir ?

Le premier objectif majeur, est de permettre la baignade dans la Seine. Pour cela 1,4 milliards d'euros ont été investis pour permettre « *le plan baignade* ». Une vingtaine de zones de baignade devraient ainsi voir le jour d'ici 2030.

Comme l'explique **le Figaro du 26 juillet 2023**, si l'on veut pouvoir se baigner (notamment pour les triathlètes) il faut avant tout dépolluer la Seine. Pour cela, la construction de 26 barrages devrait permettre à l'avenir de retirer 2000 tonnes de déchets flottants (mégots, bouteilles en plastique, canettes de bière). L'objectif est de surveiller la propreté du fleuve. Quatre sites font l'objet de prélèvements quotidiens à Paris afin de limiter l'omniprésence des bactéries à l'origine de contaminations micro-biologiques telles que la gastro-entérite. 1/3 des investissements des JO ont pour objectif la désinfection des eaux usées.

Autre grand objectif des ces « JO écolos », la fixation d'un budget carbone à ne pas dépasser. « *Les jeux ne devront pas émettre plus de 1,58 millions de tonnes équivalent CO2* » soulignent **Les Échos du 1er août 2023**, pour cela les bâtiments seront « *plus sobres* » et écoresponsables, avec un village des athlètes transformé en « *eco-quartier* » ; « *75% de ce qui sera démonté sera réemployé* ». Les générateurs diesel pour alimenter en électricité les gymnases ne seront utilisés qu'en cas de secours, comme l'explique **Le Figaro du 21 août 2023**, les stades français passent « *au tout-électrique* » grâce à des bornes électriques événementielles. L'empreinte carbone d'un repas sera réduite de moitié grâce à davantage de protéines végétales et de produits nationaux et locaux. Pour limiter le plastique, des gobelets réutilisables seront mis à disposition. L'accessibilité aux transports en commun sera importante, certains pays tels que l'Angleterre, la Belgique, ou les Pays-Bas se sont engagés à faire venir leurs athlètes en train. Toutes les émissions de CO2 qui ne pourront être évitées seront compensées par des projets de reforestation en France ou à l'étranger relèvent **Les Échos du 15 décembre 2023**.

Le journal **Le grand parisien de Seine st Denis** dénonce la contrariété des habitants proches du site olympique. Pour les quartiers proches des jeux, la hausse des loyers et la spéculation immobilière sont importantes. Certaines associations comme le collectif « *Saccage 2024* », prônent la défense de l'environnement et dénoncent « *une vision consumériste, et l'absence d'écoute des populations* ».

Finalement, l'État espère que les JO de Paris parviendront à polluer deux fois moins que les éditions de Londres ou de Rio. Certains voient à travers l'avènement des jeux un héritage positif pour la prise en compte de l'environnement en France ■

Eve Majka-Simonet (TG4)

JO et lieux culturels : un bon mariage ?

L'arrivée des JO n'est pas sans j'ai trop à perdre à fermer insiste la directrice de la Gaité. Mais les conséquences et suscite des craintes pour les lieux culturels et le patrimoine de la capitale. Néanmoins des retombées positives peuvent être envisagées.

L'État, en partie conscient du problème, a reculé sur le L'arrivée des JO sème l'inquiétude dans le monde culturel rapporte **Le Monde du 31 mai 2023**. D'après **La Tribune de l'Art** (3 octobre 2023), « *le sport-roi signifie le sacrifice de la culture* ». En effet, les épreuves olympiques ont contraint le report, voire l'annulation d'événements culturels pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. Dans **Le Monde**, M. Darmanin le justifie par « *la mobilisation massive des forces de l'ordre* ». Par exemple, « *il sera carrément interdit de tourner un long métrage dans les zones occupées* » par les JO. Les tournages reportés causeront une perte conséquente pour le cinéma.

Seules les personnes et véhicules dûment autorisés, en possession de billets, pourront accéder au périmètre explique **Le Monde du 22 Décembre 2023**.

Certaines activités semblent mises en péril. Musées, théâtres et concerts s'interrogent, selon **Le Monde**. « *La question du dédommagement lié au manque à gagner est au cœur des préoccupations. Les charges fixes et les salaires continuent de courir.* » dit un professionnel. « *On va demander à être indemnisés mais vers qui se tourner ? La Ville de Paris ? Le ministère de l'Intérieur ?* ». Les inquiétudes concernent aussi les infrastructures qui resteront ouvertes. Les théâtres de la Gaité-Montparnasse et des Mathurins.. « *Je suis obligée, je tente l'aventure [...]*

par Alisha Raynaud-Dumas (S14)

Le « Plan Baignade » : un bon plan ?



Carton rouge pour la FIFA

L'Arabie saoudite est le seul pays candidat à l'organisation de la Coupe du Monde de 2034. Ce choix de la FIFA a fait polémique auprès des associations de défense des droits de l'homme.

Comment l'Arabie Saoudite s'est-elle retrouvée seule candidate pour l'organisation du Mondial 2034 ? En premier lieu, la FIFA choisit une zone géographique précise qui change à chaque événement. Pour 2034, ce sera la zone « Asie-Océanie ».

Trois candidats se présentaient : l'Arabie Saoudite, l'Australie et l'Indonésie. Cependant, l'Australie avait pour ambition de s'associer avec l'Indonésie ce qui n'a finalement pas été fait car celle-ci a apporté son soutien au « Royaume ultraconservateur » musulman selon L'OBS du 31 octobre 2023. L'Australie a donc retiré sa candidature considérant qu'elle n'avait pas ses chances. L'Arabie Saoudite a aussi bénéficié du fait que la Coupe du monde 2030 soit organisée sur trois continents (Europe, Afrique, Amérique du Sud) ce qui bouleverse la « tradition de rotation géographique » selon Le Monde du 3 novembre 2023 et a permis à la zone « Asie-Océanie » d'être choisie comme seule possible.

La FIFA et la «pétromonarchie» saoudienne auraient des intérêts communs selon L'Humanité du 3 novembre 2023. En effet, Gianni Infantino, président de la FIFA, a depuis plusieurs années tissé des relations importantes avec Mohammed Ben Salmane (MBS).

L'Arabie Saoudite a pour ambition de devenir « l'un des grands centres de la compétition sportive interna-

tionale » selon Le Monde du 3 novembre 2023. Pour ce faire, le pays investit de grosses sommes dans des structures sportives et invite une « pléiade de stars » selon L'Humanité du 3 novembre 2023. Cela dynamiserait les clubs locaux. Mais surtout, ces investissements sont un moyen pour Riyad de recentrer son économie basée sur le pétrole et les énergies fossiles vers une économie plus durable qui est celle du sport et du tourisme. Plus encore, c'est le moyen de développer son Soft Power et gagner en influence face à son rival iranien. Quant à la FIFA, elle gagnerait un contrat « évalué à 11 milliards de dollars d'ici au Mondial 2034 » avec la compagnie Saoudienne « Saudi Arabian Oil Company » selon Ouest-France du 20 novembre 2023.

Et les droits de l'homme dans tout ça ? Depuis la candidature saoudienne, les associations de lutte pour les droits humains se sont indignées face au non respect de plusieurs droits fondamentaux pourtant promus par la FIFA : les droits des personnes LGBT, des femmes et des travailleurs immigrés. Les libertés et notamment celle de la presse ne sont pas non plus garanties. On se souvient du meurtre du journaliste Jamal Khashoggi en 2018 directement attribué au prince héritier MBS. Les revendications des ONG comme Amnesty International sont simples : elles souhaitent que la FIFA respecte « ses exigences concernant les droits humains » ■

Luna Boireau et Théo Bancarel

MBS : Un avis tranchant sur les droits de l'Homme



En 2018, l'opposant n°1 à Mohammed Ben Salmane, prince héritier d'Arabie Saoudite, est assassiné et découpé au Consulat saoudien à Istanbul. Son corps n'a jamais été retrouvé.

2030 : Plan Vision de l'Arabie Saoudite : Folle ambition ou mirage ?

Depuis l'arrivée au pouvoir de MBS en 2017, l'Arabie Saoudite a adopté le plan Vision 30 qui doit transformer la pétromonarchie en royaume du sport et du tourisme.

Le Soft Power de l'Arabie Saoudite : s'affirmer sur la scène internationale Parmi tous les moyens déployés par l'Arabie Saoudite pour se moderniser, **La Croix (11/07/2023)** nous dit que cette dernière « a annoncé son intention d'utiliser le sport pour servir les objectifs stratégiques du gouvernement ». En effet, le sport est « un vecteur essentiel de communication » selon **Aujourd'hui (05/10/2022)**. Quoi de mieux que d'investir dans « le sport numéro 1 au monde », le football. En effet MBS s'est inscrit dans le sillage de ses voisins avec la « conscience d'un retard pris sur le Qatar, Bahreïn ou les Émirats arabes unis ». La puissance saoudienne a donc investi en 2021 dans le club anglais Newcastle, prenant exemple sur le rachat du PSG par le Qatar, grâce à son fond estimé à 700 milliards de dollars, largement fourni par l'industrie du pétrole comme le montre **Le Figaro (07/06/2023)**. Le pays dispose de « pétrodollars à foison ». Cette stratégie dévoile ses ambitions d'affirmation sur la scène internationale grâce à son Soft Power, « utilisant le sport et le club de Newcastle comme vitrine » selon **Le Figaro (14/08/2023)**.

De plus, le pays propose des « contrats en or » à des « monstres médiatico-sportifs » tels que Karim Benzema qui a intégré le club d'Al-Ittihad et Cristiano Ronaldo celui d'Al-Nassr. Ces nouvelles recrues devraient « permettre au championnat saoudien de devenir une vitrine du pays » en vue de l'organisation de la 24ème Coupe du monde estime **Aujourd'hui (07/06/2023)**. L'Arabie Saoudite sera l'hôte de la Coupe du monde 2034. De plus, elle organisera en 2024 la coupe du monde de l'e-sport car « le jeu vidéo a vocation à être l'une des facettes du soft power saoudien » selon **Le Monde (18/11/2023)**. Elle sera également l'organisatrice des Jeux d'hiver en 2029.

Des ambitions critiquées en raison de leurs conséquences néfastes. En effet, des contestations émergent : l'organisation des Jeux d'hiver « sous les sables brûlants du désert » et la construction « d'une mégalopole futuriste » qui « doit sortir du sable à la fin de la décennie » et « dont la superficie [est] égale à celle de la Belgique » rapporte **Aujourd'hui (05/10/2022)**, annonce une « catastrophe écologique dénoncée par les associations ».

L'organisation de la Coupe du monde 2034 fait aussi polémique, comme chez son voisin le Qatar, sur « la défense des droits humains » selon **L'Humanité (03/11/2023)**. En effet, Human Rights Watch appelle la FIFA à « différer » l'attribution du Mondial 2034, estimant qu'elle a « échoué » à mener une procédure « éthique, transparente, objective et impartiale ». Si l'idée est de « se servir des compétitions et des clubs pour améliorer son image » selon **Le Figaro du 14/08/2023**, l'Arabie Saoudite reste ciblée par des ONG qui dénoncent les conséquences sur l'environnement et les droits humains qu'auront les événements sportifs de grande ampleur qui se tiendront sur son sol ■

Loterie Louise TGO3, Souline Siméon TGO4, Barbat Louna TG10

Foot à Ryad : silence pesant sur les droits de l'homme

Le silence des acteurs du football face aux enjeux des droits humains demeure pesant. En effet, selon **Le Monde du 21 août 2023**, le journaliste saoudien Jamal Khashoggi, opposant de Mohammed Ben Salmane a été assassiné et dépecé en 2018 dans les locaux du Consulat à Istanbul (Turquie). **Le Monde** ajoute que « l'Arabie Saoudite cherche à blanchir une image sérieusement ternie par les violations des droits de l'homme et le nombre croissant de condamnations à mort ». Pareillement, **L'Humanité du 31 janvier 2024** affirme que le pays « est pointé du doigt par les ONG pour la mort de plusieurs centaines de migrants éthiopiens entre mars 2022 et mai 2023 par les gardes-frontières saoudiens ». « De par leur notoriété, les joueurs recrutés en Arabie Saoudite pourraient devenir des porte-voix de ces causes », estime Lola Schulmann d'Amnesty International, dans **Le Monde du 3 novembre 2023**. En 2023, les clubs de football de l'Arabie Saoudite, peu attendus dans les mercatos, ont raflé de nombreux joueurs célèbres, dont la star portugaise Cristiano Ronaldo ou les Karim Benzema et N'Golo Kanté. Cette sélection, à en faire jalouser les plus grands clubs européens s'inscrit dans une politique de sportwashing, impulsée par MBS depuis 2017.

Les présidents Joe Biden et Emmanuel Macron ont renoué les relations avec la monarchie saoudienne, alors « pour quoi attendrait-on des sportifs davantage de scrupules moraux que des politiques ? » s'interroge **Le Monde** ■ Célia Dedieu (TG9), Sarah Lamouri (TG4) et Alexia Dussauze (TG1) avec Camille Rayneau (TG6) et Solen Vincent (TG1)

Le sport est un élément clé pour redorer l'image du pays, une tentative de « faire oublier la nature autoritaire de son régime » car l'Arabie Saoudite est « critiquée pour des atteintes aux droits humains » comme le rapporte **Aujourd'hui (07/06/2023)**. En effet, la puissance régionale mise sur le foot pour « l'habiller des valeurs positives qui y sont associées ».



JO : Boycott-sur-Seine ?

La tension est au rendez-vous lors des ces préparations aux Jeux Olympiques de Paris 2024, due notamment au conflit russo-ukrainien.

Le conflit en cours en Ukraine affole les organisateurs des Jeux olympiques : ils craignent des tensions à Paris qui menaceraient la sécurité des athlètes et le bon déroulement des épreuves.

Pour permettre la participation et assurer la sécurité des athlètes de pays belligérants, le président du Comité d'Organisation des JO, Tony Estanguet, a alors envisagé plusieurs solutions: faire concourir les athlètes sous bannière neutre ou décréter une trêve olympique.

Le CIO a déclaré en effet, dans Le Monde du 23 juillet 2023, que « les athlètes ne sauraient être tenus pour responsables de la guerre menée par leur gouvernement ».

la main de son adversaire russe à la fin d'un combat lors des championnats du monde à Milan en Italie.

Dans une interview donnée au journal la Croix, elle nous raconte que le duel entre les deux athlètes ukrainienne et russe lui mettait beaucoup de pression et qu'« il fallait [qu'elle se] batte comme nos soldats pour [les] protéger ».

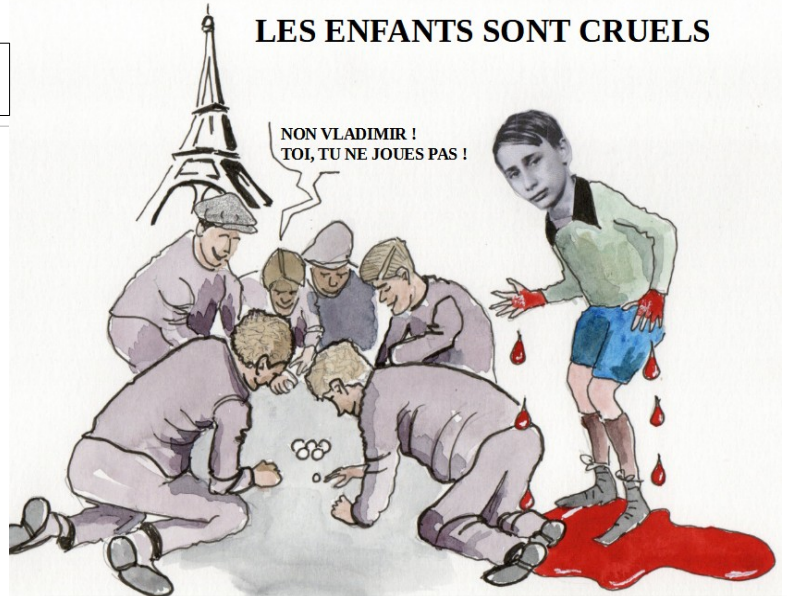
Les sportifs russes seraient donc potentiellement autorisés à concourir sous bannière neutre (Le Monde du 2 Octobre 2023), c'est-à-dire sans hymne national, drapeau ou couleurs nationales.

Ce n'est pas la première fois que les JO seraient boycottés. On se souvient des JO de Moscou en 1980, boudés par une soixantaine de pays pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan en 1979.

Par ailleurs, on apprend dans Le Monde du 13 avril 2024 qu'en Russie, « les athlètes désireux de venir à Paris sont qualifiés de « traîtres » par une partie du mouvement sportif du pays ».

des Jeux ■ Noah Bludeau (PG03)

LES ENFANTS SONT CRUELS



La sécurité des JO : une épreuve à part entière ?

En juillet, la France et Paris recevront plus de 13 millions de spectateurs. Un événement au cœur d'enjeux multiples. Dont la sécurité !

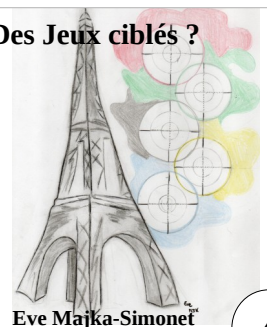
L'impossible « trêve » et des menaces bien réelles. Dans le contexte actuel de menaces terroristes ou cyber, la France doit mettre en place un système de sécurité efficace pour accueillir les festivités.

L'incertitude actuelle révèle les « tensions à l'œuvre dans le monde ». La tenue de la cérémonie d'ouverture le 26 juillet, représente l'événement le plus susceptible de devenir le théâtre d'une possible attaque.

À ces vulnérabilités s'ajoutent des menaces de cyberattaques. On estime à plusieurs millions le nombre de cyberattaques potentielles au cours des jeux, « certains groupes de hackers, les ATP, sont notoirement financés par la Russie ou la Chine »

explique L'Express du 4 janvier 2024. Bien que le Comité d'organisation (COJOP) travaille depuis près de 5 ans à renforcer la cybersécurité, « l'étendue du territoire à protéger est un obstacle » comme l'explique M. Benslimane, de la société Darktrace, dans l'Express du 4 septembre 2023.

Des Jeux ciblés ?



Eve Majka-Simonet

Et une participation spéciale aux jeux Zolympiques, qu'en dis-tu, Vlad ?



Participer ou boycotter, l'éternel dilemme des JO

Mondial 2022 : une Qatarstrophe !

Choisi par la FIFA, le Qatar a accueilli la Coupe du monde de Foot en 2022. Avantageux pour le soft power du pays, ce choix a fait polémique en matière écologique et de respect des droits de l'Homme.

Le Qatar a été le premier pays du monde arabe à organiser la Coupe du monde. Grâce à cet événement mondial, il cherchait à sortir de l'isolement et de la tutelle saoudienne. Plus concrètement, le Cheick Hamad, dirigeant du pays, cherchait à "mettre le Qatar sur la carte" résume **L'Opinion du 20 Août 2022**. Cette stratégie de soft power cherche ainsi à devenir un outil influant et visible à l'échelle mondiale. Néanmoins, cette stratégie est vue par le monde comme un moyen de se dédramatiser et de mettre sous le tapis un non-respect des droits de l'Homme. "« L'événement a offert au Qatar l'opportunité de laver son image de pays à scandales »" précise **Corse Matin le 2 Décembre 2022**.

Des dés pipés d'avance. Juste avant le lancement de la Coupe du monde, les réseaux sociaux et les médias incitaient déjà à boycotter le tournoi.

"Un non-sens écologique", une "aberration". Malgré les promesses d'un événement "neutre en carbone", le Mondial 2022, avec ses stades climatisés tout juste sortis de terre et ses 150 trajets quotidiens en avion pour acheminer les supporters, a été dénoncé par les défenseurs de l'environnement. Au total, la compétition devrait produire jusqu'à

3,6 millions de tonnes de CO₂, selon la Fifa précise **France 24 (site web) – FRANCE du 22 octobre 2022**. Pour **Libération du 18 octobre 2022**, c'est «le stade ultime du greenwashing», cette façon de s'annoncer plus vertueux qu'en réalité en matière environnementale.

Mais d'autres points posaient problème. Le non-respect des droits de l'Homme, «les conditions de travail indignes infligées aux ouvriers ayant bâti les infrastructures du tournoi», enfin les droits LGBT+ bafoués avec une «homosexualité considérée comme un délit, passible d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans de prison» toutes les conditions étaient remplies pour que l'image du Qatar à l'international soit déplorable, expliquait **Le Monde du 10 Octobre 2022**.

Juste un début pour le Qatar. Pour se donner une image plus crédible, le Qatar a investi dans le PSG pour "investir ainsi dans l'État français. C'est pour ça que ce dernier a refusé de boycotter le mondial" expliquait **Les Échos du 22 novembre 2022**.

Le Qatar ne compte pas s'arrêter là et veut "rêver plus grand" en étant candidat pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2032 et de 2036. Et pour **Ouest-France du 20 juillet 2023**, «Après le fiasco du Qatar, la Fifa se veut plus discrète sur l'écologie» pour les prochaines compétitions ■

Kaylia Roger (PG10)



Tout schuss vers les JO d'hiver 2030

Vers les JO d'hiver 2030 : les Alpes françaises en tête grâce à une stratégie gagnante.

"La flamme ne s'éteindra pas en 2024" se réjouit-on au sommet de l'État d'après **Aujourd'hui en France du 30 novembre 2023**. Les présidents des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont déposé la candidature des Alpes françaises pour les jeux d'hiver de 2030 auprès du CIO. La carte compacte avec quatre clusters, deux dans chaque région a séduit le CIO, de même que l'héritage des jeux d'Albertville de 1992 avec leurs infrastructures déjà existantes. Les deux régions en indélicatesse depuis plusieurs années, sont contraintes de s'allier l'une à l'autre afin de former une seule et même candidature.

Mais des JO d'hiver 2030 sous le feu des débats écologiques et politiques.

Le choix des Alpes est de plus en plus conflictuel car l'avis des habitants et des ONG sont contrastés. L'article de **Libération du 27 janvier 2024** prévoit "un accueil frileux pour les jeux". En effet, une liste de 17 conditions pour que le projet ne contribue pas au dérèglement climatique doit être respectée : elle inclut une quasi-totalité de neige naturelle, la réduction des transports et l'utilisation de 100% d'infrastructures déjà existantes. Pourtant ces demandes n'ont pas été prises en compte par l'État. C'est pourquoi des comités comme "No JO" ont manifesté à Grenoble, Chambéry et dans les Hautes Alpes d'après **Libération**. Les données écologiques sont inquiétantes "En 2050, la totalité des glaciers alpins situés en dessous de 3400 mètres d'altitude auront disparu" affirmaient les opposants dans un communiqué selon **La Croix du 29 novembre 2023**. Ils proposent l'arrêt du ski et le développement de nouvelles activités sportives plus durables pour l'environnement. Fiona Mille, présidente de l'ONG révèle à **Libération** "avoir besoin d'une autre vision pour le futur de nos montagnes". Ces avis sont aussi partagés par des sportifs ; « une ancienne skieuse professionnelle considère que ces JO ne seront pas comme ceux de 1992 en raison du changement climatique actuel ». C'est pourquoi il faut envisager des jeux d'hiver durables. Pour répondre à ces contestations, le comité national olympique français et Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes, Côte-d'Azur ont réuni des professionnels de la montagne engagés pour la préservation et l'adaptation des territoires face aux changements climatiques. Le but est de trouver des solutions durables, confie Renaud Muselier, au **Figaro le 24 août 2023**. L'ex-champion de biathlon Martin Fourcade de renchérir : " Nous sommes face à un monde en mutation, mais cette candidature s'inscrit dans ce monde-là" dit-il dans **La Croix**. Laurent Wauquiez espère dans **Libération** que « son rêve alpin aboutisse à l'occasion des jeux de 2030 à la première montagne durable ». Ce qui est sûr c'est qu'il y a une incompatibilité entre les jeux historiques et la réalité du contexte environnemental et climatique actuel.

Les J-O d'hiver 2030 : un coup de projecteur, mais sur quoi ? Le président Emmanuel Macron voit dans cette candidature une compétition qui jouerait un rôle majeur dans le développement sportif de la nation française à l'échelle internationale. En effet, le président veut faire de la France une nation sportive. Selon **Libération** ces JO seraient "un coup de projecteur sans équivalent" pour les Alpes du sud qui n'ont jamais accueilli les jeux. La France en six ans sera donc le foyer de deux grands événements olympiques : les jeux d'été en 2024 et les jeux d'hiver en 2030. C'est donc une opportunité unique et une très grande fierté pour la France d'être les seuls retenus par le CIO. Mais si la France ne respecte pas ses engagements et ambitions climatiques cela pourrait avoir l'effet contraire et nuire à son image ■ Sarah Lefoulon (T3), Jeanne Lamble-Cabioch (TG8), Manon Martel (TG1), Axelle Richaudeau (TG10) et Justine Leblanc (TG5)



Les 50 ans d'un livre phare : L'Archipel du Goulag

Au même titre que Navalny, Alexandre Soljenitsyne était le symbole d'une résistance face au pouvoir soviétique en 1973.

L'année 2023 a marqué les 50 ans de la parution de l'œuvre-clef de Soljenitsyne, **L'Archipel du Goulag, en 1973**. Dans son livre, il décrit les goulags comme des institutions d'oppression inhumaine où le régime a envoyé des millions de gens. Lui-même y fut condamné à 8 ans (1945-1953) pour avoir critiqué Staline. Il dépeint la brutalité des conditions de vie et la terreur constante qui régnait dans ces camps. Soljenitsyne dénonce, insiste sur le caractère injuste et arbitraire des arrestations, ainsi que sur les souffrances physiques et mentales endurées par les détenus.

Dans **L'Histoire n°369 de novembre 2011**, Cécile Vaissié rappelle le rôle décisif de l'écrivain devenu une voix dissidente ayant participé à la chute de l'URSS. Elle explique l'oppression qu'il subit de la part du pouvoir. Son livre est un acte de résistance : « *Se sachant sous surveillance, il a fait passer son manuscrit en Occident où la version russe paraît, à Paris, à la fin de 1973* ». Le succès que rencontre l'ouvrage en particulier en Occident, puis le retentissement que ces écrits ont à Moscou, ont un impact sur la politique intérieure de tous les pays du monde et le recul des idées communistes à l'Ouest. C'est un coup de pouce donné au camp occidental. Il conduit donc à son arrestation par le KGB, preuve de la menace qu'il représente pour le pouvoir.

La grande exposition retraçant la vie de ce « géant de la liberté » qui s'est ouverte en 2023 à l'**Historial de la Vendée**, rappelle dans quelles conditions a été écrit **L'Archipel** « grâce aux témoignages de 257 zeks (anciens prisonniers) et une centaine d'« invisibles » qui aidèrent l'auteur à écrire clandestinement l'ouvrage microfilmé pour tromper la vigilance du KGB lors de son passage à l'Ouest » (**Le Figaro 15/12/2023**). La portée de son livre vaudra à son auteur d'être banni d'URSS en 1974. Il ne reviendra en Russie qu'en 1994 ■

Antoine Moreau (TG2)

Poutine : la mémoire au Goulag !

La grande terreur mise en place par Staline en 1937-1938 aurait tué 750 000 personnes et déporté 1 million au goulag. Une réalité historique difficile à occulter. C'est pourtant ce que fait Poutine.

La reconnaissance mémorielle ne fait pas partie de l'ADN de Poutine, surtout s'il s'agit de reconnaître les crimes de l'URSS. Dans sa politique, on passe du souvenir à l'oubli, voire à la réécriture de l'histoire pour les crimes de 1937-1938.

En 2018, il prétend que le charnier de Sandormokh, en Carélie -7000 soldats exhumés par l'ONG Memorial- étaient ceux de prisonniers de guerre soviétiques fusillés par les forces d'occupation finlandaise, en 1941-1942. Or, ils avaient été exécutés par le KGB.

Le Monde du 14 octobre 2019 raconte que, depuis, des « centaines de descendants des victimes se réunissent dans la forêt de Carélie le 5 août ». Cette journée a été instaurée par Iouri Dmitriev, historien à l'origine de la découverte, qui a depuis été condamné par la justice (**Le Monde du 14 octobre 2019**). Les historiens sont censurés, Memorial interdite depuis 2021. A travers l'enseignement, Poutine veut façonner l'image que les jeunes se font de leur pays. Le concours d'Histoire organisé depuis 1999 par Memorial sur « les pages les plus tragiques du XXe siècle russe » a été recadré, les élèves « accusés d'avoir sali la Russie » par leurs travaux. (**Le Monde du 14 octobre 2019**).

Le programme scolaire est placé sous « la houlette de Vladimir Medinski », alors ministre de la Culture pour qui l'étude de tel ou tel événement doit « servir l'intérêt du pays ». Cette vision démontre la volonté d'écrire une histoire patriotique quitte à en occulter la vérité. La Seconde Guerre Mondiale est « érigée au rang de mythe sacré » et Staline est devenu un héros victorieux **Le Monde du 14 octobre 2019**.

Au sujet du Goulag et de ses 25 millions de prisonniers en 25 ans (**L'Histoire n°461, août 2019**), Poutine est ambivalent. Un mur du chagrin et un musée du Goulag ont bien été ouverts à Moscou mais dans le nouveau manuel des lycéens distribué cette année, le Goulag n'est mentionné qu'en quelques lignes pour décrire une institution « qui assura la mise en valeur des richesses des régions éloignées du pays ». Le coût humain est passé sous silence. (**L'Histoire, n° 517, mars 2024**).

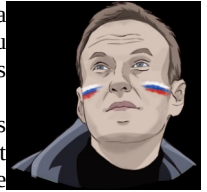
Aujourd'hui encore, quelques historiens poursuivent le travail de Iouri Dmitriev pour qu'enfin la vérité fasse foi. Mais il faut bien du courage! ■
Timothé Angier (TG06) et Mathieu Conreux (TG1)

Navalny, dernière victime du goulag

Détenu depuis décembre 2023 dans une colonie pénitentiaire arctique, l'opposant politique Alexei Navalny a été assassiné le 16 février dernier.

En 2020, Navalny, l'opposant politique de Vladimir Poutine, avait été empoisonné au Novitchok dans un avion par des agents du FSB. Soigné en Allemagne, il avait eu le courage de repartir en Russie. Arrêté à son retour, il avait été condamné à 19 ans de prison pour « extrémisme », après avoir révélé la corruption de Poutine, selon **Le Huffington Post du 25 décembre 2023**. « À trois mois de l'élection présidentielle », il a été placé dans la colonie pénitentiaire n°3 de Kharp, « à régime spécial », au nord du cercle arctique, d'après **Le Huffington Post du 26 décembre**. Tous les contacts avec l'opposant ont été coupés rapporte **Le Monde du 27 décembre 2023**. Dans certaines prisons russes « les violences contre les prisonniers sont la norme ». À Kharp, les conditions vont à l'encontre des droits de l'Homme. « *L'hiver, la lumière perce le plafond nuageux trois heures par jour et les températures descendent sous les -40°. L'été, les moustiques et les mouches fondent par grappes sur les êtres humains. Les détenus, lors de l'appel, n'ont pas le droit d'agiter leurs bras quand les insectes leur tombent dessus. Une forme de torture qui ne dit pas son*

nom », nous décrit **Le Monde du 27 décembre 2023**. Dans une lettre de Navalny que nous rapporte **Courrier international du 27 décembre 2023**, nous avons une description pleine de sarcasme qui décrit ses conditions de vie. Les détenus ne voient jamais entièrement le jour. Dans sa lettre, il fait part de son état physique. À l'approche des fêtes, « *je suis un père Noël en régime sévère* ». Selon **Le Monde du 28 février 2024**, les détenus subissent des violences physiques, des viols, des tortures. « *Il n'y a aucun système de soins* » Face à ces informations, les pays comme la France ou les États-Unis partagent leurs indignations et voient une



« nouvelle violation des droits humains », selon le **Huffington Post du 26 décembre 2023**. Pourtant, l'Allemagne, avait essayé de libérer un prisonnier russe contre Alexei Navalny, mais cela n'a pas abouti.

L'annonce de sa mort, le 16 février, n'a pas surpris. Opposant n°1 de Poutine, il était une menace pour le pouvoir. Le Parlement européen lui avait décerné le Prix Sakharov en 2021 pour son courage politique ■
Faustine Bouchet (PG4)



MEMORIAL : Une ONG pour la vérité historique en Russie

Fondée en 1989, l'ONG Memorial dédiée à la préservation de la mémoire des victimes du pouvoir soviétique a été dissoute en 2021.

Sa lutte pour la vérité historique se poursuit.

La dissolution a été énoncée en quelques minutes en 2021. D'après **Le Monde du 30 décembre 2021**, la juge Alla Nazarova a précisé qu'« il est évident que Memorial a créé une image mensongère de l'URSS ».

Mais pour de nombreux Russes en quête d'informations sur le sort de leurs proches exécutés par la Terreur stalinienne, l'ONG a joué un rôle essentiel. Sa création par des dissidents en 1989, dont le Prix Nobel Andreï Sakharov, constituait un acquis de la perestroïka de Gorbatchev et le symbole d'une Russie décidée à faire face à son passé. Sa fermeture annonce une nouvelle vague de répressions dans un pays dirigé depuis bientôt 25 ans par Poutine, plus que jamais déterminé à réécrire l'histoire. L'ONG lui résistait d'après **La Croix du 16 décembre 2023**. Le journaliste Etienne Bouche, qui retrace son épopée dans son livre « **Memorial face à l'oppression russe** », raconte « *la façon dont Poutine a kidnappé l'histoire et la mémoire pour en faire des monopoles au service exclusif de l'État* ».

Chaque année depuis 14 ans, Memorial organisait, devant le siège du KGB-FSB, une journée d'hommage aux victimes de la terreur stalinienne. De plus, elle s'était investie aussi dans la défense des droits de l'homme et des prisonniers politiques ».

Elle était donc fréquemment « accusée d'être un repaire de traîtres » par les Nationalistes d'après **Le Monde du 30 décembre 2021**. Les autorités l'ont accusé d'être un « agent de l'Étranger », puis de faire l'apologie du « terrorisme et de l'extrémisme » d'après **Le Monde du 23 juillet 2023**.

Toutefois, l'ONG a joué un rôle crucial dans la préservation de la vérité historique. Le prix Nobel de la paix lui a été attribué en 2022 reconnaissant son travail acharné et son engagement envers les libertés civiles. ■

Lila Le Hecho-Flamencourt (TG01)

2024 : les Russes aussi retournent aux urnes



Un dessin de Faustine Bouchet (PG04)

Poutine président, saison 5

Au soir du 17 Mars 2024, les résultats sont tombés : Vladimir Poutine est réélu Président de la fédération de Russie pour un cinquième mandat.

Une surprise ? Loin de là. Depuis l'an 2000, Vladimir Poutine est président. En 2008, après deux mandats de quatre ans, il est contraint par la Constitution de ne pas se représenter. Il va alors ruser en faisant élire son ancien premier ministre Dmitri Medvedev Président qui servira « d'écran de fumée ». Lui-même devient alors premier ministre. Quatre ans plus tard, en 2012, il se représente et est élu Président. Après une réforme constitutionnelle, il est élu pour deux mandats de six ans et peut se représenter en 2024. En décembre dernier, il commentait : « À une autre époque, j'ai eu d'autres pensées concernant cette question. Mais je comprends qu'aujourd'hui il n'y a pas d'autre choix possible. Je vais donc me présenter au poste de président de la Russie ». C'est aujourd'hui chose faite, il repart pour un cinquième mandat controversé.

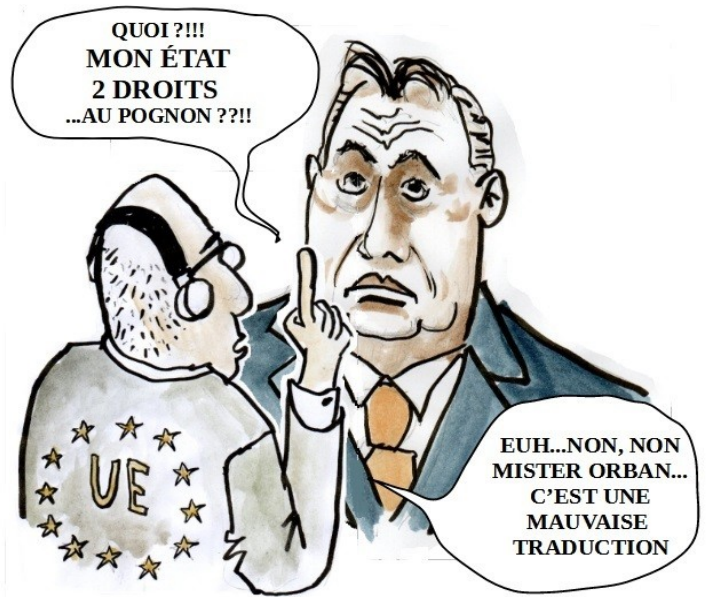
Sa réélection était certaine. En effet Poutine n'a pas d'opposant comme le dit **La Tribune du 9 décembre** « d'autant qu'aucun détracteur du Kremlin ne devrait être en mesure de se présenter au scrutin, les autorités écrasant depuis des années l'opposition ». Boris Nemtsov, son principal opposant, a été assassiné par balles en 2015. Plus récemment, le cas s'est représenté avec Alexei Navalny qui a subi une tentative ratée d'assassinat en août 2020 et réussie le 16 février dernier.

Certaines ONG ont essayé de faire face au régime comme l'ONG Memorial mais elle a été interdite en 2021 et son fondateur Oleg Orlov a été arrêté en raison de ses opinions sur la guerre en Ukraine. Cependant Orlov ne comptait pas s'arrêter dans sa lutte : « Toute ma vie ma position m'a toujours obligé et m'oblige à ne pas me taire. » (**Le Monde du 23 juillet 2023**) mais la justice l'a condamné à deux ans et demi de prison à quelques jours du scrutin présidentiel ■

Enzo Azzopardi (PG3)



LE DICTATEUR



Orbán, l'argent de l'UE et l'état de droit

À la tête de la Hongrie depuis 14 ans, Viktor Orbán a adopté un régime illibéral, autoritaire et eurosceptique qui pose problème en Europe.

« Ce n'est pas un hasard si le pays membre qui viole le plus nos valeurs communes est aussi le pays membre qui se retrouve toujours en dehors du consensus de l'UE sur le thème de l'aide à l'Ukraine » a dénoncé lundi 29 janvier Anna Lührmann, Ministre-adjointe chargée des affaires européennes, selon **Le Monde du 31 janvier 2024**. Elle appelle l'UE à plus de fermeté avec lui. Les eurodéputés estiment que, même après ses récentes réformes, la Hongrie ne répond pas aux normes (de l'UE) en matière d'indépendance judiciaire, et soulignent que depuis plusieurs années, l'état de droit se détériore en Hongrie à cause des actions de son gouvernement. Dans **La Tribune du 13 mars 2024**, Mark Rutte, chef du gouvernement néerlandais, précise qu'il est « furieux contre une loi hongroise jugée homophobe » et estime « que le pays d'Europe centrale n'avait plus rien à faire dans l'Union européenne ». Si les valeurs de l'UE ne lui conviennent pas, Orbán n'a qu'à « activer l'article 50 du traité qui a été créé pour cela et quitter l'Union » selon **La Tribune**.

Or, Viktor Orbán espère beaucoup bénéficier des fonds européens auxquels chaque État membre peut prétendre. Mais, selon **Le Monde du 31 janvier 2024**, « 21 milliards de fonds européens destinés à la Hongrie sont encore gelés par l'UE [...] en raison des manquements à l'état de droit reprochés à Viktor Orbán. Pour son ministre János Bóka, « l'accès aux fonds de l'UE est utilisé par Bruxelles à des fins de chantage politique ».

De plus, la question des relations avec le Kremlin envenime les choses et fait l'objet de nombreuses critiques car c'est le seul membre de l'UE à avoir maintenu des liens bilatéraux étroits avec Vladimir Poutine. Orbán a refusé de rendre hommage le 16 février dernier à l'opposant russe Alexei Navalny, mort en prison. Selon **La Tribune**, Orbán est l'un des derniers représentants de l'UE à avoir jusqu'ici ignoré les demandes de rencontre avec le président ukrainien Zelinsky.

Mais l'UE et Orbán viennent de céder tous deux au chantage selon **La Tribune du 13 mars 2024** : l'UE a dégelé la moitié des fonds pour la Hongrie, soit 10,2 milliards d'euros, pour qu'Orbán ne s'oppose pas à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. L'état de droit attendra... ■

Johan Barthel (PG01)

Dernière minute : En Slovaquie, la victoire de Peter Pellegrini à l'élection présidentielle valide le courant prorusse du gouvernement. Avec plus de 53 % des voix, le candidat soutenu par le premier ministre prorusse, Robert Fico, remporte le scrutin, confirmant le soutien des habitants aux dérives autoritaires du gouvernement.

Argentine :

Milei ultralibéral et illibéral

Javier Milei, élu président de l'Argentine en décembre dernier, suscite à la fois admiration et controverse pour ses opinions radicales en matière d'économie. Son discours souvent incendiaire et ses propositions iconoclastes ont attiré l'attention des médias internationaux.

«À 52 ans, d'extrême droite, Milei est un économiste. Il est entré en politique il y a seulement deux ans, lorsqu'il a été élu député de Buenos Aires en 2021. Depuis lors, il est rapidement devenu un habitué des médias, grâce à sa capacité de séduction sur les plateaux de télévision», selon **Le Figaro des 18 et 19 décembre 2023**. «Son passage à la télévision l'a propulsé au rang de "symbole de séduction massive", rapporte **La Croix du 20 Octobre 2023**. Depuis son élection en tant que député, il n'a pas quitté le devant de la scène politique.

Lors de son élection, Milei a bénéficié du soutien de la droite traditionnelle et de la classe populaire. «La plupart de ses partisans étaient des hommes», selon **L'International du 13 août 2023**.

«Dans son programme, Milei propose la suppression des ministères de l'Éducation, des Droits des femmes, du Travail, de la Solidarité, de la Santé et des Transports, ainsi que de toutes les aides sociales. Il prône la légalisation de la vente d'organes pour permettre aux plus pauvres d'augmenter leurs revenus,

ainsi que la vente d'armes. Il s'engage à interdire l'avortement et s'oppose à toute politique de défense des minorités sexuelles et ethniques», explique **Le Figaro des 18 et 19 novembre 2023**. «Il souhaite également abandonner le peso, la monnaie nationale, au profit du dollar», d'après **La Croix du 20 Octobre 2023**.

Il était «le candidat idéal pour exprimer le ras-le-bol», selon **La Croix**, «après les contraintes imposées par la crise sanitaire et la grave crise économique que traverse le pays», ajoute **Le Figaro du 19 novembre 2023**. Ce serait un vote de colère, même si toutes ses idées ne sont peut-être pas bonnes, selon **Le Monde du 21 Octobre 2023**.

Sa campagne a «séduit les jeunes», selon **Le Monde** car «il utilise efficacement les réseaux sociaux pour communiquer et capter leur colère». Beaucoup de jeunes, filles et garçons, le considèrent comme un changement nécessaire et le voient comme une «idole» en poussant des hurlements comme devant une Rockstar», selon **le Monde du 21 Octobre 2023**.

Cependant, pour ceux qui «ne sont pas d'accord» avec sa politique, Milei est considéré comme le «président le plus ridicule du monde» «en raison de ses idées farfelues», selon **L'International du 13 août 2023**. «Certains craignent qu'il ne commette des monstruosité

sociales et écologiques sans jamais dévier de sa ligne politique, qui semble conduire le monde vers un capitalisme de plus en plus inhumain», selon **Libération du 24 Novembre 2023** ■ **Leïa Saucillon (PG10)**



Filiz Atlikan

euro news. **SCOOP : Le gouvernement argentin vient de préciser sa politique environnementale**



Quand j'entends le mot NATURE, Je sors ma TRONÇONNEUSE

LA TRONÇONNEUSE DU PRÉSIDENT : Pour Milei, l'engin est «destiné à couper dans les dépenses publique», l'obsession ultralibérale. Mais pour y parvenir, Milei va devoir faire voter ses réformes par un Congrès où il n'a pas la majorité.

Le 27 décembre 2023, Javier Milei a envoyé au Congrès 183 pages comportant 664 articles. «Le texte laisse la voie libre aux privatisations des entreprises publiques, restreint encore davantage le droit à manifester en imposant, par exemple, des peines de trois ans et demi de prison ferme en cas de blocage de la circulation, et élargit la définition de la légitime défense entre autres» rapporte **Le Monde du 29 décembre 2023**. Le décret prévoit une flexibilisation du droit de travail : «les indemnités pour licenciement sont réduites, la période d'essai d'un contrat monte à huit mois au lieu de trois, le droit de grève est restreint entre autres» ajoute **Le Monde**. Des mesures qui rappellent l'arrivée de l'ultralibéralisme au Chili en 1973. Pinochet s'y inspirait des recettes de l'école de Chicago ■

Laura Bouwmans-Alfonso (PG4)

Milei et les fantômes de la dictature

En Argentine, le douloureux passé de la dictature des colonels (1966-1983) remonte à la surface avec l'élection de Javier Milei.

Investie par Javier Milei en décembre 2023, la vice présidente argentine Victoria Villarruel, connue pour être nostalgique de la dictature des colonels, a été accusée de négationnisme. Elle a en effet rendu hommage aux victimes des guérillas d'extrême gauche en lutte contre la dictature durant la période 1976-1983 sans s'appesantir sur les 30000 disparus et 1,5 million d'exilés pendant la junte militaire (1966-1983). De nombreux associations le déplorent.

Dans **Courrier international du 6 septembre 2023** une militante anti «La liberté avance» (parti politique de Javier Milei) dénonce : «On ne rend pas hommage au fascisme, on le combat!». Ce parti est connu pour vouloir «réécrire l'histoire».

L'histoire récente du pays a été écrite par les dictatures. Dirigées par des militaires, elles ont été extrêmement répressives. Dans **Le Monde du 3 janvier 2024**, le témoignage d'Analia Kalinec, fille d'un tortionnaire militaire, en atteste : «Des témoignages horribles [...] ont accusé mon père [...] d'avoir participé à des tortures,

sous le pseudo de "Docteur K". Il était impliqué dans 181 enlèvements.». Ce dernier ne fut condamné à la prison à perpétuité qu'en 2010.

Ce passé douloureux n'est pas pour autant oublié. Des organisations existent telle que *Les Grands-Mères de la place de Mai*. C'est une association qui recherche encore les disparus de la dictature presque 50 ans après les faits. Cette association a été la cible du régime de Javier Milei, en particulier sa présidente Estela de Carlotto : «Elle a été un personnage assez sinistre pour notre pays, parce qu'avec son air de gentille mamie, elle a justifié le terrorisme» rapporte **Le Monde du 4 novembre 2023**.

La vice-présidente de Milei, Mme Villarruel, se justifie ainsi : «Je ne prétends pas effacer l'histoire mais la compléter». Elle continue de dénoncer les attentats des opposants de gauche en dédouanant le régime dictatorial. Ses propos sont qualifiés de néofascistes. Pour les nombreuses victimes de la dictature ou leurs descendants, ces propos semblent «une insulte à la mémoire des décédés» et une blessure.

Ainsi l'Argentine a un passé tumultueux qui est remonté à la surface avec l'élection de l'ultralibéral Javier Milei ■

Montaigu Titouan PG02

Trump : Champion de l'illibéralisme is back ?

Malgré son échec en 2020 et ses déboires actuels, Trump se relève plus fort que jamais, enfin prêt pour le scrutin présidentiel de novembre prochain.

Aujourd'hui, malgré plusieurs procès et 91 chefs d'inculpation, Trump devance Joe Biden dans les sondages, Trump devient alors un réel adversaire face à Joe Biden et « l'hypothèse d'un deuxième mandat Trump apparaît soudain comme tout à fait plausible » selon **Le Figaro** du 8 décembre 2023. Il y a de moins en moins de possibilité de l'arrêter, « à moins d'un an de la présidentielle de très nombreux médias et livres dont celui de l'ancienne élue républicaine Liz Cheney ont lancé la même alarme : avec Trump, la dictature s'installera en Amérique » rapporte **Le Figaro**.

Le journal **L'Opinion** ajoute : « les Américains doivent se demander sérieusement si leur démocratie tiendra. ». Certains médias libéraux américains dont le **New York Times**, consacrent des articles à son retour au pouvoir et comparent ses méthodes à celles des régimes autoritaires, pour cause dans **Le Figaro** : « Trump a retourné les accusations contre son adversaire, désignant Joe Biden comme étant le dictateur en puissance », ses méthodes rhétoriques sont remises en causes. Selon **Le Monde** du 5 janvier 2024, aux États-Unis la question de l'éligibilité de Donald Trump se pose. En effet le Colorado et le Maine, deux États américains, refusent sa participation aux primaires républicaines dans ces deux États pour son rôle dans l'insurrection du Capitole le 6 janvier 2021. « Cette disqualification se fonde sur une disposition du 14^e amendement de la Constitution américaine, interdisant à quiconque ayant participé à une rébellion ou à une insurrection de se voir investi d'un mandat fédéral ou d'État » souligne encore **Le Monde**. En effet la Cour suprême doit en discuter, en sachant que la Cour suprême est en majorité conservatrice, elle pourrait donc en toute logique remettre en question les décisions du Colorado et du Maine. **Le Monde** nous explique aussi qu'une « décision d'inéligibilité de l'ancien président

ferait de lui un « martyr » et donc par conséquent impacterait la confiance des citoyens américains. « La Cour suprême aura-t-elle le courage [...] de s'élever en rempart de l'état de droit, des institutions et des valeurs d'une démocratie libérale ? » rajoute **Le Monde**.

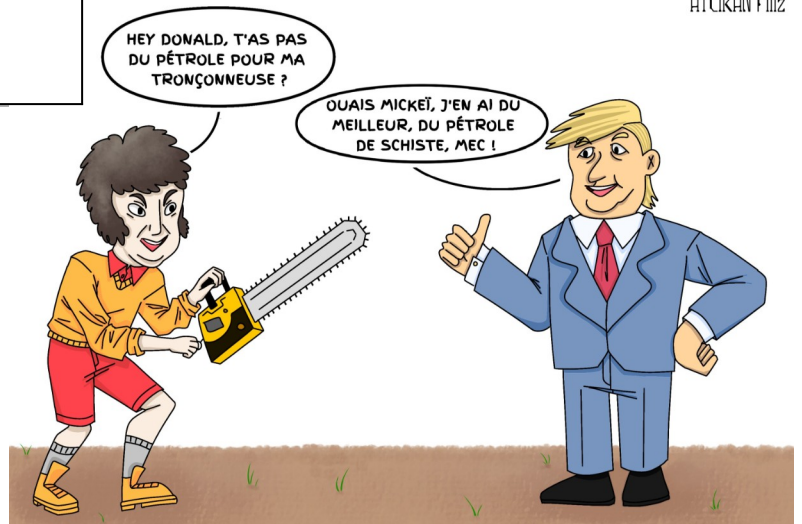
Liz Cheney, ancienne représentante républicaine du Wyoming, traite dans son livre **Oath and Honor. A Memoir and a Warning** (« serment et honneur, des mémoires et une mise en garde ») du danger du retour imminent de Trump au pouvoir. Elle raconte dans son livre les semaines suivant les élections de 2020. Mais aussi « son travail au sein de la commission d'enquête de la Chambre des représentants sur les événements du 6 janvier 2021 » souligne **Le Figaro**. Selon ses dires : « Les Américains marchent comme des somnambules

UN ÉLÉPHANT RÉPUBLICAIN ÇA TRUMP ÉNORMÉMENT



vers une dictature ». Elle expliquera sur la chaîne NBC « qu'un vote pour Donald Trump est un vote contre la Constitution ». De plus, le conservateur Robert Kagan nous met en garde de l'arrivée de Trump dans un article du **Washington Post** « Une dictature de Trump est de plus en plus inévitable. Nous devrions cesser de prétendre le contraire ». Pour finir, Robert Kagan nous explique dans **Le Figaro** que quand Trump « aura obtenu l'investiture, il dominera le pays comme un colosse » ■

Zoélie Paringaux-Bourdeau (PG03)



La Pologne renoue avec l'état de droit

Le 13 décembre dernier, l'opposition pro-européenne a obtenu la majorité des sièges à la Diète (l'assemblée nationale) et succède à 8 ans de main-mise autoritaire et illibérale du parti PIS qui menaçait l'état de droit.

Donald Tusk, ancien président du conseil européen, est à la tête de la coalition qui a été chargée de former un nouveau gouvernement et qui rassemble « des courants éclectiques avec les modérés du parti Pologne 2050, les agrariens du parti paysan PSL, et les

Pour la plupart issus de la gauche, les partis rassemblés au sein de cette coalition prônent un progrès social qui concerne notamment la laïcité et les droits des personnes LGBTQ. **Le Monde** explique que la ministre de l'éducation Barbara Nowacka veut réduire « les heures de cours de religion » à l'école. « Un texte de loi sur un partenariat civil ouvert aux homosexuels » est aussi en préparation selon le Premier Ministre. Ces avancées seront néanmoins difficiles à faire

POLOGNE : La chute du PIS



Tia Vincent®

socialistes de gauche » selon **Le Figaro** du 13 décembre 2023.

D'après **Le Monde** paru le 5 janvier 2024, l'objectif de ce gouvernement est d'abord de « remettre en place un véritable service public » et de « nettoyer (...) des médias publics dépourvus de toute objectivité ». Ces mesures devront faire face à « la propagande brutale et indécente de la télévision d'État polonaise » et au « lavage de cerveau » du parti PIS, détaille **Le Figaro** le 17 décembre. Ce sont également d'autres institutions importantes comme la police et « des fonctionnaires dont la compétence était largement mise en cause » qui seront ciblées par ces mesures, rajoute **Le Monde**.

voter, compte tenu des divergences au sein de la Diète et du conservatisme toujours très présent.

Profondément européen, Tusk affirme son soutien à l'UE et déclare qu'« une Pologne isolée est une Pologne qui court le plus grand risque », rapporte **Le Figaro**. C'est aussi avec le même soutien que le pays se rapproche de l'Ukraine de manière « inconditionnelle ».

Cette bonne nouvelle pour la démocratie et l'Europe ne doit cependant pas masquer l'importante fracture sociale qui divise aujourd'hui la société polonaise ainsi que les partis nationalistes qui continuent à peser dans le jeu politique polonais. ■ **Iness Malki**

RWANDA : 30 ANS APRES LE GENOCIDE

MACRON À JARNAC : LE LOURD HÉRITAGE DE MITTERRAND SUR LE RWANDA



France, terre d'asile pour les génocidaires : "Agathe in Paris"

Surnommée la « veuve noire du Rwanda », Agathe Habyarimana, veuve du défunt président Juvénal Habyarimana, aujourd'hui âgée de 81 ans, passe des jours paisibles en France. Cette dernière fut en grande partie à l'origine du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. De nombreux questionnements sont apparus à la suite du décès de Juvénal Habyarimana, son mari et président du Rwanda, dans le crash du Falcon 50, abattu par un missile, le 6 avril 1994, lequel signait le début du génocide. *Jeune Afrique Web du 11 mars 2024* précise que Mme Habyarimana a réagi très violemment à l'attentat, alors qu'elle se trouvait avec des familles à la résidence présidentielle. Selon les personnes présentes, la « veuve noire » aurait notamment « *prié tout haut en demandant d'aider les Interahamwe (milice génocidaires Hutu) à [la] débarrasser de l'ennemi* ». D'autres témoins déclarent qu'elle commandait, par téléphone, l'élimination systématique de plusieurs opposants parmi lesquels la première ministre Agathe Uwilingiyimana, une Hutu abattue le jour même...

Le 8 avril 1994, deux jours après l'attentat contre l'avion du président, Paris lance l'opération Amaryllis pour évacuer ses ressortissants. La Direction des affaires africaines sollicite alors l'ambassadeur de France à Kigali afin que la famille du d'Habyarimana soit emmenée « *dans les premières rotations avec des ressortissants français* ». Alors même que le génocide entre dans sa phase la plus active, « *Agathe [...] s'installe à Paris* » d'après *Le Monde du 6 avril 2024*. Sa complicité dans la perpétration du génocide contre la communauté Tutsi l'a amenée à être poursuivie pour « *complicité de génocide* » : « *depuis 2007, elle est sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par Kigali* » (*le Monde du 5 avril 2024*). Selon l'article, cette affaire est d'une complexité particulièrement inédite. En 2004 Agathe demande l'asile politique mais « *après une enquête de l'Office français de protection des réfugiés, sa demande est rejetée. Selon l'organisme, Agathe était au cœur du régime génocidaire...* ». 5 jours après la visite du président français à Kigali, en février 2010, Agathe est arrêtée à son domicile mais la France refuse de l'extrader, au motif que la justice rwandaise n'est pas en mesure de lui garantir « *un procès équitable* » : « *Paris, qui l'a déboutée de sa demande d'asile, refuse donc également de l'extrader vers le Rwanda* » selon *le Monde*. Placée sous le statut de témoin assisté en 2016, elle n'a pas été interrogée depuis par la justice française, l'autorisant, en septembre 2020, à demander la clôture de l'enquête invoquant le « *décal déraisonnable* » de la procédure. La requête a été jugée « *irrecevable* ». En mai 2021, le président rwandais, Paul Kagame, a réaffirmé que Mme Habyarimana figurait « *en tête de liste* » des suspects qu'il voulait voir jugés. Problème : « *il n'y aurait pas de trace écrite* ». Agathe serait par ailleurs, selon *Jeune Afrique du 11 mars 2024*, « *trop âgée* ». La veuve du président défunt dit se sentir « *en confiance et sérénité* » en France. A la faveur d'un manque d'éléments incriminant l'ex-première dame du Rwanda ? Du fait de la proximité de la France et son président d'alors, François Mitterrand, ami proche du président Habyarimana ? Agathe coule des jours heureux dans l'Essonne, avec ses sept enfants, certains bénéficiant de la nationalité française, d'autres du statut de réfugié ■ **Alya Boursier PG03, Maillys Renard et Maylie Amblas PG04**

Tonton Vs Macron

Alors que l'on commémore les 30 ans du génocide, responsable de la mort de près d'un million de Tutsi de la main des Hutus en l'espace de seulement 3 mois en 1994, la question de la responsabilité de la France et de sa reconnaissance se pose.

Durant la présidence de François Mitterrand (1981-1995), l'État soutient le régime au Rwanda. Selon le *Monde du 9 avril 2024*, « *Paris soutient militairement et financièrement le Rwanda* », notamment pendant la période pré-génocidaire, entre 1990 et 1993. Ainsi, quand la France fut informée des dérives du régime de Juvénal Habyarimana, elle les a ignorées volontairement.

Vincent Duclert, président de la commission d'historiens nommée par le président Emmanuel Macron pour faire la lumière sur le rôle de l'État français, fait le constat dans un entretien au *Nouvel Obs le 6 avril 2024*, de « *responsabilités lourdes et accablantes* » dans ce génocide, ajoutant que Paris se tenait « *très près du régime génocidaire* ». Toutefois il ne faut pas aller jusqu'à établir une complicité de la part de la France. En effet, « *rien dans les archives [...] ne démontre une volonté des autorités françaises de s'associer à l'entreprise génocidaire* ». Ainsi, la France a une responsabilité mais n'était pas complice dans celui-ci. Le président Macron reconnaît d'ailleurs que « *la France, qui aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains, n'en a pas eu la volonté* ».

Ce message de Macron devait faire partie de la vidéo du 7 avril dernier, pour la 30ème commémoration du génocide. L'annonce avait provoqué de vives réactions : dans l'entretien au *Nouvel Obs*, Vincent Duclert parle d'une « *nouvelle et forte avancée dans la reconnaissance de la vérité des faits* ».

Le processus de reconnaissance continue, après le déplacement à Kigali du président en 2021, où il avait fait un premier pas dans la reconnaissance de la responsabilité française. Pour le *Nouvel Obs* le « *déni de Paris n'a été brisé que par l'apport scientifique* » de cette commission d'historiens présidée par Vincent Duclert.

Le processus de reconnaissance est donc difficile. *La Croix* rapporte que l'Élysée fut « *interrogé sur les pressions que le président français aurait pu recevoir de la part des responsables de la politique française de 1994* ». Certaines personnes comme le général Lafourcade n'ont pas hésité à prendre la parole publiquement : « *En tant qu'ancien commandant de l'opération Turquoise je peux témoigner que la France a eu la volonté de rétablir la paix et d'arrêter le génocide au Rwanda* ». Cette affirmation s'oppose aux constats des historiens pour qui « *rien n'a été fait pour arrêter préventivement les génocidaires* » selon V. Duclert.

Selon *le Monde du 5 avril 2024*, la reconnaissance de la responsabilité française se complique aussi par la présence d'Agathe Habyarimana sur le sol français alors qu'elle est « *poursuivie pour "complicité de génocide" en France depuis 2007* ». L'affaire Habyarimana rend la position de la France assez délicate.

Et pourtant, cette reconnaissance a eu d'importantes conséquences sur les relations entre la France et le Rwanda, en contribuant notamment « *à l'apaisement au Rwanda même* » selon la *Voix du Nord du 8 avril 2024*. Ces avancées, bien que difficiles et houleuses ont donc permis le rapprochement de la France et du Rwanda sur le plan diplomatique, alors que d'après *La Croix* « *le rôle de Paris pendant le génocide a longtemps terni les relations entre les deux capitales* », relation qui était dans un « *état exacerbé de conflits diplomatiques, et mêmes judiciaires* » d'après Vincent Duclert, rapporte le *Nouvel Obs*. Symbole de ce rapprochement, la France a fait réinstaller une ambassade à Kigali, la capitale rwandaise. Malgré tout n'oublions pas que le processus de reconnaissance se heurte encore à certains obstacles, comme nous le montre la déclaration de l'Élysée suite à la vidéo du président du 7 avril dernier ■

Clara Malki et Quinten Vallet (PG01), Quentin Baudry (PG03), Tom Boirivant (PG09) et Félix Bouin (PG04)

RWANDA : 30 ANS APRES LE GENOCIDE

L'équation à plusieurs inconnues du Nord-Kivu



Commémoration et Réconciliation : La mémoire vivante du Génocide au Rwanda

Le génocide au Rwanda en 1994 a été le résultat de tensions ethniques longtemps refoulées, culminant en un massacre brutal de 800 000 personnes en seulement 100 jours, et laissant le pays dévasté. **Chaque année depuis 1994 a lieu la commémoration annuelle du génocide au Rwanda. Son enjeu est mémoriel. Elle témoigne de la nécessité de réconcilier une nation divisée.** Cette commémoration est un moment profondément poignant et solennel. D'après **La Voix du Nord du 8 avril 2024** : « *chaque année depuis trente ans, les Rwandais sortent de leur quotidien pour affronter ensemble ce souvenir écrasant* ». Toute la nation se rassemble pour se souvenir des horreurs indicibles qui ont marqué l'histoire du pays en 1994. Chaque année, du 7 avril au 4 juillet, le Rwanda observe une période de deuil national, marquant les cents jours de violence effroyable qui ont vu près d'un million de Rwandais, principalement de l'ethnie Tutsi, être massacrés dans un génocide d'une brutalité inouïe. Selon le journal **La Voix du Nord du 8 avril 2024**, les commémorations annuelles débute par une cérémonie d'ouverture officielle présidée par des dirigeants nationaux et des représentants de la communauté internationale. Les Rwandais rendent un hommage silencieux : « *Aucune musique ne devra être jouée en dehors de la musique mémorielle cette semaine* ».

Cette commémoration met aussi au jour les tensions toujours existantes entre la France et le Rwanda. Ce dimanche 7 avril, le président français Emmanuel Macron n'a pas pu être présent pendant la commémoration rwandaise, malgré le rôle majeur de la France dans le génocide des Tutsi. Selon le journal **Europresse du 6 avril 2024**, le Président a effectué une vidéo pour combler son absence en citant : « *Je crois avoir tout dit ce 27 mai 2021 quand j'étais parmi vous. Je n'ai aucun mot à ajouter, aucun mot à retrancher de ce que je vous ai dit ce jour-là* ». D'après le journal **Europresse du 5 avril 2024**, son absence serait due à « *un problème d'agenda* » en raison de la cérémonie d'hommage aux résistants français du plateau des Glières, qui a lieu le même jour.

Depuis le rapport Duclerc, la France doit faire face à sa responsabilité « *lourde et accablante* » dans le génocide rwandais. En 2019, selon le président français Emmanuel Macron, la France a commis des « *erreurs* » et des « *fautes* » ; « *le passé doit continuer d'être analysé et étudié par nos historiens* », d'après Le Monde. Le président Rwandais, Paul Kagame ne semble pas convaincu. Il a déclaré, selon **Radio France Internationale**, que la communauté internationale « *nous a laissé tomber* ». Le journal, **Le Point du mardi 9 Avril 2024**, rapporte ce constat : « *La partie rwandaise a espéré la venue d'Emmanuel* »... en vain. Le gouvernement rwandais ne s'est pas satisfait de la venue des ministres des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, et de la Mer, Hervé Berville. Une absence qui a, en retour, favorisé la critique de la France, portant sur son incapacité en 1994, à arrêter le génocide débutant, alors que tous les moyens pour le faire existaient. Si le TPIR (tribunal pénal pour le Rwanda), créé par les Nations-unies pour juger les responsables du génocide rwandais, et les Gacaca (tribunaux populaires) ont permis la condamnation de génocidaires - « *plus d'un million seront condamnés par la justice des tribunaux Gacaca* » - selon **Le point du 9 avril 2024**, de nombreux hutus, criminels génocidaires réfugiés à l'étranger et particulièrement en France, malgré tous les efforts, échappent tout de même aux exigences d'extradition, de poursuites et de sanctions selon **Le Point du 9 avril 2024** ■

Salomé Delhommeau et Eloan Petitfils (PG09) ;
Charlie Howell et Grégoire Sarfati (PG01)

M23 ou le retour des miliciens : des violences « en miroir » du génocide de 1994 ?

Aux marges de la R.D.C. et à proximité du Rwanda, pays marqué par le génocide tutsi, une milice sème la terreur parmi la population et ravive les oppositions ethniques.

Le Nord-Kivu, une région instable et un conflit qui s'installe...

Depuis des années, Goma, la capitale régionale de la province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo fait face à un afflux de réfugiés cherchant un asile : « *plus de 1 million de personnes ont dû quitter leurs foyers depuis la reprise des combats à l'automne 2021* » nous explique **Le Monde** du 15 février 2024. **ICI Radio-Canada du 28 avril 2023** explique qu'à cette crise humanitaire « *s'ajoute le funeste bilan toujours incomplet de millions de morts durant les deux guerres du Congo* » qui ont eu lieu respectivement en 1996-1997 et 1998-2003. L'est de la R.D.C. est une « *zone grise* », instable depuis près de 30 ans, précisément depuis la fin du génocide de 1994 au Rwanda.

Donnant lieu à des violences de masse à connotation ethnique...

Ces flux s'expliquent en partie par les violences commises sur les populations civiles, par un groupe paramilitaire, le M23, rébellion majoritairement tutsi. Le M23 (Mouvement du 23 mars) a repris les armes en 2021 dans le Nord-Kivu, frontalier du Rwanda et de l'Ouganda. Il est accusé d'utiliser le viol, le rapt et le meurtre comme armes de guerre nous explique **Le Figaro** (17/03/23), mettant en lumière des témoignages glaçants : « *A Kishishe, les combattants ont fait du porte à porte tuant tous les hommes adultes et soumettant des dizaines de femmes à des viols collectifs* ». Selon l'**AFP** (13/06/23), ils auraient commis le massacre de quelque 171 personnes à Kishishe. **Le Monde du 15 avril 2023** explique qu'« *Il y a une vive tension à Kibirizi, où les déplacés arrivent en masse* » suivis de près par des miliciens du FDLR (rwandais) « *en tenue civile* » qui arrivent aussi dans la cité.

Un amalgame étant fait entre les Tutsis (ethnie de la région des Grands Lacs et victimes du génocide de 1994) et le M23, on constate localement une recrudescence de la haine anti-tutsi : « *une prolifération inquiétante de xénophobie et des discours de haine incitant à l'hostilité et à la violence* » au motif que ces « *Tutsis (sont) perçus comme soutenant le M23* » voire selon le journal **La Croix** (17/05/23). Ces derniers, en retour, selon **Le Figaro du 13/02/24**, « *accusent le gouvernement de marginaliser la minorité Tutsi dans l'est du pays* ».

Lequel conflit s'internationalise... Ce conflit de dimensions locale et régionale prend des tournures internationales : le Rwanda, État voisin, est soupçonné de soutenir secrètement le M23... pour des raisons multiples. Ethniques mais aussi économiques nous informe **ICI Radio-Canada du 28/04/23**, « *à cause notamment de la richesse en minéraux essentiels du sous-sol congolais* ». Kinshasa dénonce un soutien présumé du Rwanda aux rebelles du M23, ce que confirme **Le Figaro** (13/02/24) qui cite le rapport des Nations-Unies, selon lequel « *il y a environ 2000 soldats des Forces Rwandaises de Défense (FRD) présents au Congo* ». Rapport que Kigali (capitale du Rwanda) et Paul Kagamé (le président du Rwanda) réfute en tous points, nous explique **RFI** le 24/06/23. Les tensions montent et la crise s'internationalise : face au Rwanda, « *l'armée congolaise est soutenue par la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB)* » ; des forces sud-africaines seraient présentes, selon **Le Monde** (15/02/24). Parallèlement, une mission de l'ONU, l'opération « *Springbok* », menée avec l'armée congolaise, est lancée. Les casques bleus se sont déployés en « *position défensive* » à 30 km de Goma afin de pouvoir « *contrer* » toute avancée des rebelles du M23 vers la capitale du Nord-Kivu. La mission de l'ONU, la Monusco, est accusée d'inefficacité par de nombreux habitants qui lui demandent de partir, mais « *les casques bleus s'affirment déterminés à protéger la grande ville de Goma d'un éventuel assaut rebelle* » selon **Le Monde Afrique** du 7 novembre 2023 ■

Ange POINTIERE, TGO9.

L'Europe se réarme à toute vitesse

UE-RUSSIE : Gonflette et ligne rouge ?



Depuis l'offensive russe en Ukraine et au vu d'une potentielle réélection de Trump en 2024, l'Europe se situe aujourd'hui en position de vulnérabilité dans sa politique de défense. Face aux menaces, elle choisit de se réarmer.

L'attaque russe du 24 février 2022 a fait retentir la sonnette d'alarme côté européen. Même si l'Ukraine n'est pas membre de l'UE, ce conflit reste une menace pour le continent. Les pays européens craignent aussi une invasion de la Russie

précise **Courrier International** du 22-28 février 2024. L'enjeu principal pour l'Europe reste d'affirmer sa puissance militaire. Elle a donc choisi de se réarmer. Pour Thierry Breton, commissaire européen, « Il est vraiment nécessaire d'augmenter notre capacité de production de matériel de défense ». Après l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED) en 1954, la sécurité européenne s'est articulée autour de l'OTAN.

Toutefois, elle dépend de l'engagement américain. Or, les États-Unis, premier budget de l'organisation, réclament une part de financement plus importante de la part de l'Europe explique **Le Monde** du 13 janvier 2024. Et Donald Trump, s'il est élu en novembre 2024, prévient : « Non, je ne vous protégerai pas », rappelle **L'OBS** du 15 janvier 2024, malgré l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord qui décrète la solidarité en cas d'agression

Pour ainsi dire, si Trump est élu, l'Europe devra se défendre seule.

Alors, sécurité collective ou individuelle ? Pour T. Breton, l'individualisme n'est pas une option. Mais ce n'est pas évident pour tous.

En France, le président Macron affirme qu'en cas de conflit le pays pourrait être une « assurance du dernier recours » pour les alliés européens qu'elle pourrait accueillir sous son « parapluie nucléaire ». Mais pour Marine Le Pen, il n'est pas question de protéger qui que ce soit. D'après **Courrier International**, « sa victoire dans les urnes pourrait créer une sorte d'effet Trump à la française ».

Malgré les désaccords, on observe une hausse des dépenses militaires ainsi que le retour de la conscription. La Russie « pourrait aligner les soldats et l'équipement nécessaire d'ici trois ans » souligne **C.I.** du 29 février au 6 mars 2024. Afin d'être prête à se défendre, l'OTAN a d'ores et déjà entamé des préparatifs militaires en Estonie. « Des soldats britanniques, français, américains et estoniens y répètent ce que ferait l'OTAN si Poutine attaqueit ».

Dans cette logique, T. Breton a soumis aux membres de l'UE l'idée de la création d'un fonds commun pour la défense de 100 milliards d'euros qui servirait à « développer des infrastructures communes de sécurité » explique **Le Monde** du 13 janvier 2024. Se pose la question du financement. D'après T. Breton, dans **Le Monde** du 16 janvier 2024 « L'Europe, c'est d'abord avoir des ambitions, ensuite trouver des financements ». Les alliés doivent atteindre une dépense d'au moins 2% de leur PIB dans la défense. Pour le moment cela tourne autour de 1,5%. Mais ces dépenses sont en hausse depuis l'ultimatum de Trump ■

Eléonore Martin et Raphaëlle Poiraudeau(TG2)

d'un État membre. Selon **C.I.**, Washington veut « se concentrer sur les menaces impliquant la Chine ».

UE : l'Unité dans l'adversité ?

Depuis février 2022, l'UE a su réagir à l'unisson à l'agression russe. Cela n'empêche pas les désaccords sur les choix à faire pour soutenir l'Ukraine et mieux défendre l'Europe.

Le dernier désaccord porte sur la déclaration d'Emmanuel Macron le 26 février dernier. À la sortie d'une réunion des 27 à l'Élysée pour trouver l'unité dans le soutien à l'Ukraine, le président Macron envisageait « une possibilité d'envoyer des troupes au sol ». Depuis, cette phrase suscite les critiques des leaders européens comme des opinions publiques. Le chancelier allemand, Olaf Scholz, déclare qu'« il n'y aura aucune troupe au sol, aucun soldat envoyé ni par les États européens, ni par les États de l'Otan sur le sol Ukrainien. » explique **Les Échos** du 28 février 2024. La première ministre italienne, Giorgia Meloni, a manifesté son mécontentement. Si cette ambiguïté stratégique était faite pour dissuader la Russie, cela semble échouer. Cela rassure Poutine qui constate les divisions européennes. Toutefois, le soutien à Zelensky est réaffirmé. Au Conseil européen du 15 décembre dernier, une attribution de 20 milliards d'euros et 50 milliards pour ses besoins financiers jusqu'en 2027 a été accordée. Et surtout, les 27 ont pris la décision d'ouvrir les négociations avec l'Ukraine pour son adhésion à l'UE. En attendant, l'UE a adopté une loi

permettant de produire plus d'armement, en moins de temps. Ursula Von Der Leyen, présidente de la commission européenne, a également avancé l'idée d'utiliser les intérêts des avoirs russes gelés pour aider l'Ukraine. Plusieurs pays de l'UE, dont la France et l'Estonie, voudraient faire un emprunt européen afin de répondre à la menace russe, une suggestion rejetée par l'Allemagne explique **La Tribune** du 22 mars 2023. L'UE a affirmé être « prête à s'engager pour 50 milliards d'euros jusqu'en 2027 » en soutien financier et humanitaire, assure **le Figaro** du 3 octobre 2023.

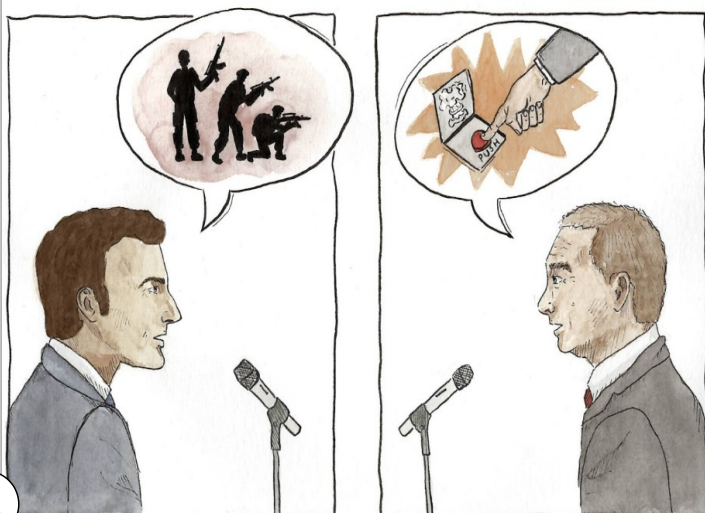
La France et l'Allemagne ont passé des accords bilatéraux de sécurité avec l'Ukraine assurant une aide d'une dizaine de milliards d'euros supplémentaires. Des accords bienvenus au moment où les forces ukrainiennes sont en difficulté, explique **La Tribune** du 20 février 2023.

En plus du soutien financier de l'UE, un soutien militaire est mis en place. Les alliés de Kiev se sont accordés, durant la réunion de l'Élysée, à défendre des pays menacés par la Russie, comme la Moldavie informe **Les Échos** du 28 février 2024. Lors d'un sommet du G7, les États se sont accordés sur des envois d'équipements compatibles avec ceux de l'Otan, la formation des forces et un renforcement des industries de défense ukrainienne en attendant une adhésion à l'Otan.

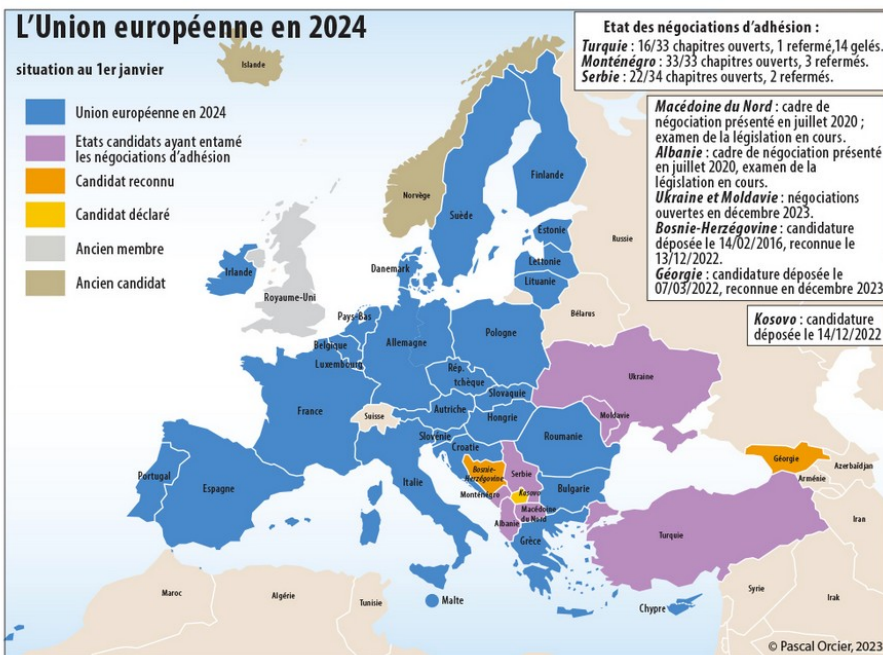
Le soutien réaffirmé de l'UE semble avoir montré la voie au Congrès américain qui, après six mois de tergiversations, vient aussi de voter une aide de 61 milliards à l'Ukraine le 20 avril dernier. La crainte demeure de l'élection de Trump qui pourrait prendre la décision de se retirer de l'Otan. Une défi existentiel pour l'Ukraine mais aussi pour la défense même de l'Europe ■

Julia Renard (TG02)

Macron-Poutine : un dialogue, des maux



Maële CHOUIN (TG02)



UE : grandir face aux menaces

Des menaces pèsent sur l'UE qui la poussent à s'élargir plus vite que prévu.

À l'extérieur, la montée de la menace russe est très inquiétante. Comme le dit **La Croix du 12 juin 2023** « *Hors de l'UE, les sociétés [...] sont bien plus sensibles aux menées et à la culture politique de cet État russe fondé sur la violence, la corruption et l'autoritarisme* ». Cette emprise peut se voir dans certains pays vulnérables et corrompus « où une partie des forces politiques et sociales sont sous emprise », principalement dans les pays de l'ex-URSS et dans les Balkans. En Serbie, pays candidat à l'entrée dans l'UE, certaines dérives ont pu être observées. **Le Monde du 18 décembre 2023** explique que le président Aleksandar Vucic a refusé « de s'aligner sur les sanctions européennes prises contre Moscou après l'invasion de l'Ukraine ». De plus, il « rêve vraiment d'annexer le Kosovo ». Pour ce pays, l'intégration européenne n'est que de façade, il « prend juste l'argent de Bruxelles en restant pro-russe ».

D'autre part, à l'intérieur, la montée de l'illibéralisme dans certains pays crée des tensions et rend plus difficile les prises de décisions à l'unanimité. Il y a par exemple la Hongrie, avec Viktor Orban qui cherche à « prendre le contrôle des médias » d'après **Le Figaro du 13 mars 2024**. Enfin, selon **France Info du 31 mars 2024**, des députés européens auraient été corrompus par la Russie pour influencer les décisions européennes. Selon la députée Nathalie Loiseau, il s'agirait de députés d'extrême droite. Il devient donc important de réagir.

S'élargir face à la Russie. Comme le dit Sébastien Maillard de l'Institut Jacques Delors, dans **Le Figaro du 13 mars 2024** : « C'est dans l'intérêt de l'UE de s'élargir. Poutine a montré qu'il n'y a pas de place pour les États tampons. Les Européens doivent consolider leur espace ». Pour cela, le seul moyen est d'accélérer le processus d'adhésion de nouveaux États en étant « un peu moins rigoureux sur les progrès réalisés par les pays candidats » dit **Le Figaro du 23 juin 2023**. Et nombreux sont les pays qui souhaitent intégrer l'UE. Actuellement, ils sont neuf : la Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, la Moldavie, l'Ukraine, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie. À présent, il convient d'attendre la tenue des élections européennes au mois de juin 2024 qui pourrait rebattre toutes les cartes du jeu ■

Audrey Baret (PG2)



Cartes : source Géoconfluence

UE à plusieurs vitesses, gare à l'emballage

L'élargissement de l'UE est une question qui oppose. Est-il nécessaire de revoir les traités pour intégrer les futurs États membres ou l'idée d'une UE à géométrie variable conviendrait ?

Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission, plaide pour l'élargissement à 30 ou 36 États. Elle propose donc une « Union géopolitique ». Elle espérait que les États-membres actuels et le Parlement européen bouclent « tous les textes sur la table » pour trouver des solutions pour un fonctionnement souple avant les élections de juin prochain. C'était ambitieux mais révèle l'urgence d'une réflexion sur le sujet.

Les Échos du 19 septembre 2023 précisent que les Vingt-Sept ont entamé l'analyse de réformes nécessaires à leur élargissement à Bruxelles. « Une importante séquence de réflexion, au sein de l'UE » a eu lieu sur les réformes à mener pour réussir les élargissements en 2030. « L'intégration d'une petite dizaine de pays parfois très pauvres et à la vie politique souvent chaotique relève du défi », notamment pour la Macédoine du Nord, l'Ukraine, Moldavie, Géorgie, la Serbie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, Albanie, Turquie ... : Des pays en grande difficulté dans de nombreux domaines depuis des années. Quel serait l'impact de leur intégration ?

La France et l'Allemagne jouent un rôle majeur pour orienter le débat. Les deux pays « ont demandé à douze politologues indépendants de plancher sur le sujet », d'après **Le Monde du 20 septembre 2023**. Les avis sont partagés. Selon deux politologues, « L'UE n'est pas prête à accueillir de nouveaux membres ». « Le rapport préconise donc une réforme de l'Union qui précéderait l'élargissement ». Il y aurait le risque de penser l'élargissement sans l'intégration.

D'autres politologues baltes, polonais, norvégiens et croates ont présenté un autre rapport qui « préconise de ne pas conditionner l'arrivée de nouveaux États membres aux réformes institutionnelles ».

Dans **Libération du 6 octobre 2023**, Jean-Louis Bourlanges, président de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale, reconnaît qu'il n'existe pas de consensus entre les États-membres et propose donc « une refonte du processus d'élargissement fondée sur la flexibilité ». Il soutient l'idée d'une « intégration à vitesse différenciée » avec une entente à respecter. Une idée qu'avait déjà exprimée Jacques Delors, l'un des pères fondateurs de l'UE à la fin des années 90 : « une Europe des cercles, à la carte, à géométrie variable ou à plusieurs vitesses ». Une idée reprise par Charles Michel, président du Conseil européen qui parle d'« adhésion graduelle » (**Courrier International HS**, mai 2024)

Les douze experts mandatés par le couple franco-allemand proposent une Europe à quatre cercles concentriques. Il y aurait le plus large : La Communauté politique européenne, « dédiée à la convergence géopolitique et la coopération politique ». Les pays respectant l'état de droit, pourraient accéder au cercle des « membres associés » coopérant en matière économique. Le cercle le plus rapproché de l'UE a des objectifs politiques communs. Ce cercle serait composé des États-membres du « noyau dur » actuel partageant des valeurs communes. Enfin, il y aurait un cercle restreint : « celui des membres de la zone euro et de l'espace Schengen ». Le Président du Groupe d'études géopolitiques est optimiste pour ce projet : « imaginons un projet de refondation structuré autour de l'idée de volonté » précise-il dans **l'Opinion du 20 septembre 2023**. Les élections européennes aboutiront-elles à un cadre de flexibilité propice et à une vision plus claire pour cette future UE à 36 ? ■

Paola Valanchon (PG02)

Jacques Delors, un bilan flatteur



Jacques Delors, père de l'Europe, est mort le 27 décembre 2023 à l'âge de 98 ans après avoir dédié sa vie à la construction européenne.

Avant d'être le président de la Commission européenne le plus connu, Jacques Delors a été ministre des finances sous la présidence de François Mitterrand et s'est même vu proposé le poste de premier ministre. Il a décliné l'offre car comme l'explique l'article

du **Libération du 28 décembre 2023** « il ne se vo[ya]it pas à Maignon sans garder la maîtrise de la politique budgétaire ». Pendant ce temps, l'Europe de 1984 « ressemble à un chantier abandonné » rappelle **Libération du 28 décembre 2023**.

Mais à la fin de l'année 1984, les chefs D'État européens doivent trouver un successeur au luxembourgeois Gaston Thorn. **Libération du 28 décembre 2023 précise que** « les chefs d'État auraient dès le départ songé à Delors ». Normalement le successeur de G.Thorn devait être un allemand mais comme le confiait M. Delors dans une interview pour **Libération** « le chancelier [m'a] en quelque sorte choisi ». Sa nomination est alors approuvée en juillet 1984. Le président de la Commission alors tout juste nommé, fait une tournée des capitales européennes pour préparer son programme. Après cette tournée, il réunit des collaborateurs qui deviendront le noyau dur de

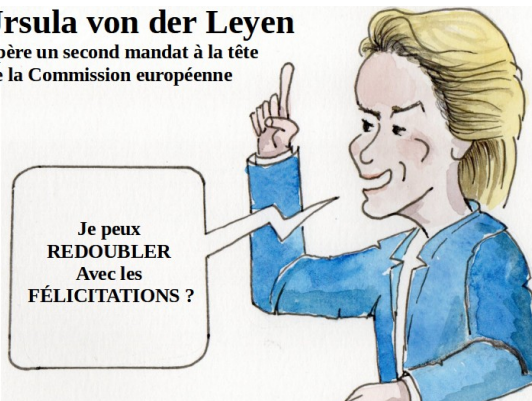
son cabinet pour préparer lapoursuite du chantier européen. Comme l'explique Pascal Lamy, son chef de cabinet, dans **Libération du 28 décembre 2023** J. Delors avait déjà centré son programme en « quatre thèmes : les institutions, la défense, la monnaie et le marché intérieur ». Jacques Delors a alors joué « un rôle majeur dans l'adoption du traité de Maastricht et de l'euro » rapporte **Le Monde du 29 décembre 2023**, ce qui est normal étant donné que le projet de l'euro et de l'union monétaire de l'Europe avait vu le jour dès 1984 dans le programme de celui-ci. Jacques Delors a alors accompli de grandes choses dans l'Europe grâce au fameux « triangle magique Delors-Mitterrand-Kohl » comme le rappelle **Libération du 5 janvier 2024**. En effet, aucun président de la Commission européenne n'avait reçu un appui sans faille de deux chefs d'État. M.Delors est resté dix ans à la tête de la Commission européenne et a donc quitté la présidence européenne en janvier 1995.

Cette même année, il renonce au poste présidentiel pour lequel les sondages le donnait largement vainqueur devant Jacques Chirac. Il expliquait alors « qu'il s'agit de la seule occasion importante où [il n'a] pas suivi les conseils qui lui ont majoritairement donnés » (**Libération du 28 décembre 2023**) . Il expliquait qu'il pouvait s'arrêter après 50 ans de travail et qu'il a « toujours essayé de travailler, de militer, là où [il estimait] être le plus utile pour les valeurs [qu'il défend], pour la société et pour [son] pays ».

Il s'est écoulé presque 30 ans depuis que Jacques Delors a quitté la présidence de la Commission européenne. De nombreuses figures politiques lui ont rendu hommage depuis sa mort. Il a été et sera encore vu comme « un modèle, un inspirateur à qui on doit le marché unique européen, l'euro ou encore Erasmus et le traité de Maastricht » comme l'explique Stéphane Séjourné, le président du groupe Renew au parlement dans **Le monde du 29 décembre 2023** ■ ROUMILHAC Johanna PG04

Ursula von der Leyen

espère un second mandat à la tête de la Commission européenne



Je peux REDOUBLER Avec les FÉLICITATIONS ?

Les groupes parlementaires en campagne : les programmes à la loupe !

Le 9 juin prochain, les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire leurs futurs eurodéputés au Parlement européen. On vous détaille les programmes de quelques listes.

Le groupe de la majorité présidentielle, Renaissance, a choisi Valérie Hayer, une eurodéputée du parti Renew Europe à Strasbourg, comme tête de liste « pour défendre l'Europe », rapporte **Le Figaro du 14 septembre dernier**. En se concentrant sur « la construction d'une Europe-puissance », l'ambition du groupe Renaissance est de permettre à l'Europe de « rivaliser avec la Chine et les États-Unis » tout en poursuivant l'aide à l'Ukraine. Au niveau écologique, l'eurodéputé Pascal Canfin fait face aux accusations des Verts en affirmant que « le pacte vert est en train de transformer l'Union européenne ». Cette année, la difficulté pour le groupe présidentiel sera de contrer le RN qui culmine dans les sondages. D'après P. Canfin dans **le Figaro**, ce groupe « est notre adversaire

politique principal » et « le plus dangereux pour l'Europe ».

Pour sa part, le RN « propose une refonte des traités de l'Union Européenne » selon **Le Monde paru le 4 mars 2024**. Jordan Bardella en tête de liste,

a exposé sa vision de l'Europe lors d'une conférence de presse. Il a alors dévoilé les bases d'une nouvelle Europe « réduite à des coopérations d'opportunité,

sans stratégie commune ni force d'impulsion ». Seules des coopérations telles qu'Erasmus et la sécurité civile seront admises sans condition au contraire des domaines de la défense, de l'énergie ou de la maîtrise des frontières intérieures qui reviendront aux États. D'après M. Bardella, la volonté du groupe est de « tout régler

sans rien détruire ». Selon Marie-Laure Basilien-Gainche, professeur de droit à Lyon 3, un tel projet aurait sûrement des conséquences négatives : sanctions politiques, « mesures de rétorsion » et « limitation du commerce, des échanges ou des partenariats universitaires » qui

l'explique au journal **Le Monde**.

De l'autre côté de l'échiquier politique, Marie Toussaint désignée tête de liste des Écologistes lance une campagne

centrée sur « un Pacte vert et social européen » pour faire face aux « droites et extrêmes droites » qui « scellent leur alliance dans l'opposition à l'écologie », d'après

La Tribune du 9 février. Pour Mme. Toussaint, « il faut un modèle qui travaille sur la régénération de la nature et du vivant ». C'est dans cette lignée politique que le groupe propose une « carte d'identité des produits manufacturés » qui renseignent les consommateurs sur « le lieu et les conditions de production » ainsi que sur « son empreinte matérielle ». Un impôt climatique sur les fortunes qui financerait le Pacte vert fait aussi partie des projets écologistes. Le Parti Socialiste et Place Publique rangés derrière Raphaël Glucksmann prônent « une social-démocratie européenne » et accusent le gouvernement de « concessions envers le RN » et d'une « indolence face à Poutine », rapporte **Le Monde paru le 26 mars**. Pour ces partis de gauche, « l'Europe doit devenir une puissance militaire » pour ne plus dépendre des États-Unis, et combattre les « multinationales ». Raphaël Glucksmann a par ailleurs mentionné une taxation des riches, et Carole Delga, présidente de la région Occitanie et autre figure du PS, a défendu « l'idée de concilier écologie et social » tout en « réindustrialisant la France, l'Europe » ■

Iness Malki, (PG01)



L'UE passe au vert ...ou pas

Alors que la droite et l'extrême droite s'allient contre les écologistes, eux qui jouent l'avenir de la transition écologique aux élections européennes, les manifestations agricoles ne cessent d'avoir lieu.

Depuis le 15 janvier 2020 l'UE a opté pour une transition écologique nommée « Pacte Vert » qui consiste à réduire les émissions de CO₂ et parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. Aujourd'hui l'heure est grave, à l'approche des élections, les députés verts redoutent leur recul au sein du parlement européen, ce qui engendrerait la fin d'une transition écologique déjà en jeu. Les écologistes pourtant en composante importante au sein du parlement européen, des critiques de plus en plus nombreuses sont recensées à la limite de devenir un sujet tabou selon **La Tribune du 9 février 2024**. Certains jugeront une « dictature verte » selon **Les Échos du 18 janvier 2024**, après l'adoption d'une trentaine de textes sur 75, d'autres critiqueront un excès d'attache au pacte vert et une « négligence de la sécurité face à une immigration déréglée » selon **Le Figaro du 4 décembre 2023**. Aujourd'hui beaucoup estiment que l'immigration serait au sommet des préoccupations électorales face à un désintérêt de l'écologie pourtant primordial pour notre avenir et celui de demain.

Le 11 mai 2023, alors que le pacte vert construisait son chemin vers une Europe neutre Emmanuel Macron affirme vouloir pour l'Europe une « pause réglementaire » selon **Le Monde du 30 septembre 2023**, lui pourtant si impliqué dans ce projet. Comme en Italie, Georgia Meloni qui s'oppose à cette transition en Europe, elle qui a remplacé « le ministre de la transition écologique instauré par son prédécesseur Mario Draghi par un ministre de l'environnement et sécurité énergétique » selon **Le Monde du 30 septembre 2023**. En Europe les agriculteurs grondent sur le Pacte vert. En France, Allemagne, Roumanie Pologne et au Pays-Bas, des convois agricoles bloquent les routes pour manifester leur mécontentement, une nouvelle poussée populiste selon **Le Figaro du 4 décembre 2024** face au pacte vert. Il pourrait engendrer une baisse de la production et une perte de la compétitivité européenne. Les élections auront ou pas le dernier mot sur le pacte vert ■

Émeline Nivelles et Louise Thibaudau



Européennes : l'enjeu migratoire

Les élections vont exercer une influence sur la façon de gérer les migrations sur le continent et inversement. Depuis la fin 2023, les lois sur l'immigration ont été un sujet sensible et très médiatisé au sein de l'Union Européenne.

Les discussions autour des enjeux migratoires européens se sont multipliées à l'approche des élections européennes du 9 Juin 2024, les rivalités Droite/Gauche prenant plus d'ampleur sur le sujet en Europe. La France ne fait pas exception. Dans **Le Monde du 22 décembre 2023**, le président Macron précise que « le débat s'est embrasé » sur ce sujet hautement inflammable. Pourtant, « face à la pénurie de main d'œuvre, les pays de l'UE optent pour l'immigration choisie » annonce **Le Monde du 7 février 2024**. L'immigration choisie consiste à faire entrer légalement sur le territoire des migrants et leur accorder un visa de travail en fonction des secteurs professionnels en tension, c'est-à-dire en difficulté de recrutement (restauration, bâtiment, chauffeurs routiers, électriciens...)

En effet, la population européenne est vieillissante. C'est « quelques 7 millions de travailleurs [qui] vont quitter le marché du travail » prévient Ylva Johansson, la commissaire européenne aux affaires intérieures dans **Le Monde du 7 février 2024**. Même certains États hostiles à l'idée d'immigration - telle que la Hongrie de Viktor Orban - ont opté pour cette option.

Malgré cela, le doute plane sur la future gestion de l'immigration car les gouvernants sont en campagne électorale pour les Européennes. Sur le thème de l'immigration, une montée de la droite et de l'extrême droite, est à prévoir. Aussi, même les gouvernements progressistes durcissent le ton aux frontières. Selon **Courrier International du 23 au 29 novembre 2023**, « En Espagne, le premier ministre socialiste [...] fait pression sur le Sénégal pour bloquer les arrivées aux Canaries ». En Allemagne, le gouvernement de coalition « a également annoncé un durcissement de sa politique migratoire ».

Dans ce contexte, le Parlement européen vient d'adopter après d'intenses négociations, le 10 avril 2024, un « pacte migratoire », le premier depuis 2015, issu des propositions de la Commission. Un compromis qui ne peut satisfaire tous les partis. Pour **L'Humanité**, « l'accord se réduit à une vision carcérale du droit d'asile ». Le journal de gauche craint que ce pacte « n'organise des procédures rapides aux frontières, sans évaluation individuelle, standardise la détention arbitraire, y compris pour les mineurs, le profilage ethnique, le refoulement vers des pays tiers prétendument sûrs ». Dans le journal conservateur **Le Figaro du 13 avril 2024**, la tête de liste des Républicains, F-X Bellamy estime que « ce texte ne pourra que poursuivre l'organisation d'une « impuissance publique ». L'enjeu migratoire semble être au cœur des élections prochaines ■

Pacte Vert, bête noire ?

Le Pacte Vert protégeant l'environnement est aujourd'hui mis en péril par plusieurs forces opposées et un contexte peu favorable.

Le Pacte vert appelé aussi Green Deal est un ensemble d'initiatives qui doivent permettre à l'Union Européenne de respecter les Accords de Paris de 2015 qui engagent à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 pour ne pas dépasser un réchauffement de plus de 2°. Il se compose d'une série de mesures : la fin du moteur thermique pour 2035, une transition énergétique, un plan de reforestation, la neutralité carbone pour 2050 ou l'orientation du système alimentaire actuel de l'UE vers un modèle équitable, sain et respectueux de l'environnement, stratégie « Farm to fork » (De la ferme à la fourchette)

Mais à quelques semaines des élections européennes, les sondages annoncent une avancée dans toute l'Europe des droites et extrêmes droites aux dépens du Pacte Vert initié par les Verts.

D'abord mis à mal par l'invasion russe en Ukraine avec une Europe qui subventionne désormais le gaz et les énergies fossiles pour remplacer le gaz russe, le Pacte Vert doit maintenant faire face au « ras-le-bol » global des conservateurs. « Les droites et les extrêmes droites pactisent contre l'écologie » lançait à **La Tribune du 9 février 2024** Marie Toussaint, tête de liste des Écologistes. Alternativ für Deutschland, l'AfD parti d'extrême droite allemand se porte alors « garant de la liberté face à la dictature du climat » imposée par les Verts. Dans **Les Échos du 18 janvier 2024**, des agriculteurs se lâchent sur les Verts : Avec, « ces gens-là [...] on a affaire à des idéologues totalement coupés de la réalité. » déclarait le chef d'une exploitation de 360 vaches laitières en Allemagne. En Suède aussi, le rejet du Pacte Vert par l'opinion publique semble massif.

De leur côté, les industriels « se disent submergés par les tâches bureaucratiques, liées au Pacte Vert et redoutent d'être supplantés par leurs concurrents, américains et chinois, massivement subventionnés » expliquait **Le Monde du 29 janvier 2024**. Enfin, plus récemment les agriculteurs ont fait entendre leur voix après l'ouverture du marché intérieur européen aux produits ukrainiens non soumis aux législations environnementales européennes. Une manifestation géante a bloqué les autoroutes.

L'UE semble redouter la colère paysanne. Des mesures concrètes sont prises qui « détricotent » le Pacte, d'après **Le Monde du 29 janvier 2024**. En Agriculture, le glyphosate est de nouveau autorisé pour 10 ans, alors que ses effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine sont désormais admis. Le 11 mai 2023, Emmanuel Macron demandait une « pause réglementaire », suivi par d'autres chefs de gouvernement, pour « tenir compte des nouvelles réalités, économiques et sociales après l'attaque de la Russie contre l'Ukraine. » Mais combien de temps cette pause va-t-elle durer ? Le climat n'attend pas.

Pourtant, Commission et Parlement européen ont reculé en révisant le Pacte à la baisse le 24 avril.

Dans **Le Monde du 29 janvier**, un diplomate européen résumait : « Si on devait négocier le Green Deal aujourd'hui, il n'y aurait pas de Green Deal » ■

par Safia Piquard et Agathe Roulet (TG06)

Israël accusé de génocide devant la CIJ.

Une plainte pour génocide a été déposée devant la Cour Internationale de Justice contre Israël. Une accusation très lourde pour l'État hébreu créé après la Shoah.

Le 7 octobre 2023, le Hamas attaque Israël faisant 1200 morts. Face à ce drame, l'État hébreu dirigé par le premier ministre Benyamin Netanyahou décide de répondre au groupe islamiste par la force. Les opérations militaires israéliennes qui se déroulent depuis, et qui auraient fait environ 35 000 morts selon l'Unicef, en sont l'illustration. Cependant, cette attaque « ne pouvait justifier de tels actes de représailles » selon L'Opinion des 12 et 13 janvier 2024. Ainsi, fin décembre 2023, l'Afrique du Sud a saisi de manière urgente la Cour Internationale de Justice (CIJ) à la Haye afin de suspendre toutes les opérations militaires. Le Monde du 28 janvier explique que les magistrats ont déposé six mesures conservatrices, la plus importante restant la demande faite à Israël de « prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir la commission d'acte génocidaire ». Selon **Le Figaro du 12 janvier**, le soupçon de génocide est « infamant pour l'État hébreu, créé en 1948 dans la foulée de la Shoah précisément pour offrir aux survivants un sanctuaire face à l'antisémitisme et aux aléas de l'avenir ».

Dans **L'Humanité du 29 février**, Mustafa Barghouti, membre du comité central de l'OLP palestinienne, « le plan de Netanyahou vise à poursuivre le génocide ». Mais, la présidente de la CIJ, Joan Donoghue, a souhaité rappeler qu'à ce stade les juges ne pouvaient statuer sur la question d'un possible acte génocidaire.

Il convient en effet de rappeler la définition que donnait Raphaël Lemkin, l'inventeur du terme à Nuremberg en 1945, au mot « génocide » et son adoption par les Nations unies qui faisait état d'un crime « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Il faut donc prouver l'intention génocidaire.

Or, « Israël se défend d'intention génocidaire contre les Gazois » précise **Le Monde du 15 janvier** et rejette toutes les accusations, ne cessant de répéter que si « s'il y a eu des actes de génocide ils ont été perpétrés contre » Israël. Ainsi, pour l'avocat général adjoint d'Israël, Gilad Noam, « le choc, l'angoisse et la douleur qui affectent la société israélienne depuis le 7 octobre ont inévitablement provoqué des déclarations très dures vis-à-vis de l'ennemi. L'ennemi dont le seul moteur est la destruction des Juifs et des Israéliens ». Israël se replace dans un rôle de victime qui vit une injustice « dénuée de fondement » analyse **Le Monde du 11 janvier 2024**.

Ces « débats remuent les mémoires israélienne et palestinienne » selon **Le Monde du 29 janvier** car l'attaque du 7 octobre a convoqué « les souvenirs de la Shoah » pour les Israéliens tandis que « la destruction de Gaza et le sort des déplacés rappellent le drame de la Nakba » en 1948 [Lire ci-contre] ■

**Anais Bernardeau (TG1) et
Lucie Ménard-Simon (TG4)**

Gaza : la peur d'une nouvelle « Nakba »

Depuis la reprise des combats le 7 octobre 2023, le peuple palestinien craint un nouvel exil forcé que l'on nomme « Nakba », « catastrophe » en arabe.

A Gaza, le déplacement de plus d'un million de Gazois est assimilé à une deuxième « Nakba » par le Président palestinien Mahmoud Abbas. Et rappelle la « catastrophe » de 1948. En effet, à la création d'Israël, 750 000 à 900 000 Palestiniens avaient été dépossédés de leur terre et contraints à l'exil vers d'autres pays arabes comme le Liban, la Jordanie, l'Irak, les États du Golfe. Certains sont restés à Gaza et c'est aujourd'hui 2,4 millions de Palestiniens qui y vivent, « essentiellement composés de descendants d'une partie de ces réfugiés » selon le **Télégramme** du 22 octobre 2023. À l'époque, l'armée israélienne procédait à des massacres dans les villages arabes comme Deir Yassin à l'ouest de Jérusalem en avril 1948 comme l'explique **l'OBS** du 21 octobre 2023.

« Pour les Palestiniens, la Nakba n'est pas le passé. C'est le présent. Le processus amorcé en 1948 n'a pratiquement jamais pris fin » écrivent deux historiens dans le quotidien « Hareetz » selon **l'OBS**. « Les Palestiniens ne considèrent donc pas la Nakba uniquement comme un événement historique mais comme quelque chose qui continue d'exister » ajoutent-ils.

Soixante-quinze ans après cet événement, l'ONU recense aujourd'hui 5,9 millions de réfugiés palestiniens. Dans la bande de Gaza, plus de 33 000 Palestiniens, majoritairement des civils, auraient été tués dans les bombardements depuis le 7 octobre 2023. Mais la Nakba a rapidement été instrumentalisée par les autorités palestiniennes. Par exemple l'OLP, l'Organisation de Libération de la Palestine, s'en est servie pour réveiller le nationalisme palestinien. Une guerre de mémoire a donc lieu entre la Palestine qui considère la Nakba comme une catastrophe et Israël qui la considère comme la naissance de l'État hébreu mais surtout leur victoire dans une « guerre d'indépendance ». Israël nie donc la Nakba même si une génération de nouveaux historiens israéliens donne une nouvelle version des faits et ne les passent plus sous silence. Des vétérans israéliens témoignent également des expulsions qu'ils ont pu voir ou dont ils ont été les auteurs, car elles ont été préméditées pour la construction de l'État Hébreu.

Le concept de la Nakba est désormais de plus en plus abordé notamment dans les manuels scolaires des Arabes israéliens bien qu'il soit encore omis de ceux des Juifs israéliens. « On demande à la société Israélienne juive d'accepter ses péchés originaux et la fondation immorale de l'État dans son ensemble » comme l'explique l'historien Ilan Pappé dans le journal « le monde » ■

Jaïna Elleouët et Lola Dillerin (TG01)

Bibi¹ poursuivi pour génocide ?



WANTED

¹ BB : Benyamin Netanyahou, premier ministre israélien.

Jean Monnet attend de la visite au Panthéon



Un dessin de Tia VINCENT

Badinter : avocat humaniste

Robert Badinter, qui vient de s'éteindre le 9 février dernier, fut une figure incontournable de la France. L'abolition de la peine de mort constitua son combat principal.

Le premier procès auquel assista Robert Badinter dans son enfance en 1944 est celui concernant sa famille juive dépossédée pendant la guerre. Son père Simon, juif immigré de la Moldavie actuelle, a été raflé par Klaus Barbie à Lyon, déporté et assassiné à Sobibor. Lui même à 12 ans se débat et échappe à la Gestapo (**Libération du 11 février 2024**). Un passé toujours présent en lui. En juin 2000, il présentera une proposition de loi instaurant une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français.

Devenu avocat, il plaide douze fois en Cour d'assises avant de se voir confier l'affaire Bontems en 1972. L'homme est jugé pour un double meurtre rappelle **La Croix du 12 février 2024**. Il sera condamné à mort. Badinter assiste à son exécution, sa première et le début d'un long combat pour l'abolition. En 1976, il sauve la vie d'un condamné à mort, Patrick Henry, assassin d'enfant, tandis que la foule crie « à mort ! ». Il en sauvera six autres.

Nommé ministre de la justice en 1981 par son ami le président François Mitterrand, il abolit la peine de mort le 9 octobre 1981 alors que « 63 % des Français y étaient favorables » rappelle **La Croix du 12 février 2024**. Il achève ainsi le combat de Victor Hugo. Dans **Libération des 10 et 11 février 2024**, le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc, rapporte que Badinter « accordait une suprématie absolue aux droits humains ». Il est l'« artisan de la loi du 4 août 1982 qui a abrogé le « délit d'homosexualité » instauré par Vichy. Il multiplia les réformes et humanisa les prisons.

Haï par une partie de l'opinion publique qui le considérait comme « l'avocat des meurtriers » dans les années 1980, son image changea au fil des années. Il prit peu à peu la figure de celui qui représentait les valeurs humanistes, devenant une référence morale pour la gauche française, rapporte le journal **Libération**.

Il publia les récits de ses combats dans « L'Exécution », « L'Abolition » « Les Épines et les Roses ».

Pour Manuel Valls, ancien premier ministre, « il est déjà rentré, comme Simone Veil, dans le plus beau des panthéons : le cœur des Français » (**Le Figaro**) ■

Allenet Chloé et Vergneaud Lila



BADINTER (1928-2024)

Le combat d'une vie, abolir la mort

PANTHEON

Panthéonisation : arme mémorielle ou politique ?

Le 21 février dernier, Missak Manouchian, résistant communiste arménien, entrain au Panthéon. Un événement qui fait écho aux récentes entrées de Simone Veil et Joséphine Baker et montre une universalité dans le récit national.

Le panthéon était à l'origine un lieu catholique, l'église sainte Geneviève. Elle fut, en 1791, transformée en nécropole, c'est à dire un monument consacré à la mémoire des grands hommes de la nation française. La panthéonisation désigne l'entrée d'un corps d'une personnalité importante au Panthéon. Elle suit des variations en fonction des époques, liées aux différentes mœurs des sociétés. **Des critères qui tendent vers l'universalité.**

Malgré l'évolution des sociétés, l'un des critères qui transcende les époques reste celui de la contribution « à la construction des droits de l'homme », comme l'indique **L'Express du 21 juin 2023**. De plus, pour y parvenir « les personnalités doivent être exemplaires pour leur comportement républicain », précise **Sud-Ouest du 19 février 2024**. La panthéonisation était au départ réservée aux grands diplomates et politiques français. Ces derniers, sont presque tous tombés dans l'oubli ce qui montre une certaine pertinence des nouveaux critères. En effet, cette « sélection s'est élargie aux scientifiques, aux intellectuels et aux artistes » nous renseigne **Sud-Ouest**. Aujourd'hui, comme l'évoque Bruno Roger-Petit : « la simple nationalité française pour rentrer au Panthéon est dépassée car il faut avant tout adhérer aux valeurs républicaines ». Simone Veil, de confession juive, a combattu en tant que ministre de la santé pour la légalisation de l'IVG en 1975. Joséphine Baker, femme noire étrangère américaine et résistante, a lutté contre le racisme en France et a adopté une dizaine d'orphelins. Enfin, Missak Manouchian, étranger arménien communiste, a résisté contre l'occupant et été fusillé pour la France en 1940. Ils illustrent bien une identité plurielle de la France.

Les valeurs symboliques de la panthéonisation. Selon **L'Express du 21 juin 2024**, la panthéonisation permet : « d'envoyer des messages à la nation », c'est donc une mise en lumière des acteurs majeurs qui ont fait avancer les causes sociales de la France. En outre, « cette cérémonie permet d'incarner l'unité nationale » dans une Europe où la guerre sévit à nouveau. **Sud-Ouest du 19 février** voit la panthéonisation comme une « procédure de mémoire collective » célébrant la bravoure des héros. C'est un message pour la réunification des Français autour d'un héros national en opposition « aux pulsions nationales de l'identitaire » décrit par **Libération du 20 février 2024**.

Sous le Premier Empire, le choix de panthéonisation revenait entièrement à Napoléon Ier tandis que

à partir de 1885, la décision revient aux parlementaires. Ce n'est que depuis le début de la Ve République, en 1958, que le président Charles de Gaulle reprend le pouvoir sur ce choix.

Certes seul Macron détient le pouvoir de décision de panthéoniser, cependant « l'approbation populaire s'avère une condition officielle » comme le démontre **La Croix du 19 juin 2024**. La pression populaire est une preuve de l'importance accordée à ces décisions ; dans le cas contraire comme le dit Mona Ozouf, le Panthéon serait un « temple vide ».

Ce geste mémoriel ne peut être vu que comme une opportunité politique car « elle entre en cohérence avec les défis liés à son mandat » rapporte **L'Express du 21 juin 2024**. Cela relève pour les présidents d'un choix intime et personnel. Macron tente de convaincre l'opinion publique de panthéoniser Jacques Delors et Robert Badinter, deux grandes personnalités de la gauche républicaine. D'après le **Figaro du 15 février 2024**, « Delors et Badinter c'est la gauche que Macron aime, c'est elle dont il se veut l'héritier ».



Puis, **Le Figaro** ajoute « ce prairial revendiqué n'est pas anodin au moment où nombre d'acteurs de la vie politique pointent une droitisation ». Macron cherche donc à conserver son centrisme en célébrant ces personnalités de gauche. Il cherche à faire « une diversion du réel » d'après **Le Monde du 7 avril 2024** car il fait entrer des Arméniens communistes au Panthéon et au même moment il fait passer une loi immigration qui remet au premier plan la préférence nationale en France. La panthéonisation est devenue de nos jours un spectacle audiovisuel, un temps médiatique, un moment de mise en scène du pouvoir. Selon Christophe Prochasson c'est donc « de la communication sans impact durable ». On peut questionner néanmoins la valeur de la panthéonisation au vu du nombre d'hommages rendus ces dernières années (28 hommages durant les deux derniers mandats d'Emmanuel Macron). Face à ça il répond à cette inquiétude en recrutant un groupe d'historiens qui travaillent sur les périodes de l'Histoire et donc sur les acteurs majeurs qui les représentent ■

Bailly Paolo, Nora Abalhadj, Louise Mouguet et Manon Prod'homme